

«Vitray, qui s'en alloit perdu...»
(Brantôme).
Le siège de Vitré
et les engagements militaires
en Haute-Bretagne
au début des guerres de la Ligue
(mars-août 1589)

L'historiographie militaire des guerres de Religion en France n'est pas d'une très grande richesse. Il existe tout d'abord quelques ouvrages anciens, comme celui de La Barre Duparcq¹. Ensuite, ces affrontements n'ont eu pratiquement aucune place dans les débats sur la révolution militaire dans la seconde moitié du 20^e siècle². Il faut véritablement attendre 1996, avec un livre de James Wood, pour que cette notion, d'ailleurs largement critiquée, soit clairement évoquée. Selon l'auteur, les guerres de Religion s'inscrivent dans une période de «révolution militaire incomplète»³. Le livre de J. Wood prend place dans une historiographie en langue anglaise qui joue un rôle considérable dans la recherche sur l'armée royale de la première modernité⁴. Mais après avoir montré de façon pas-

¹ LA BARRE DUPARCQ, Édouard de, *L'art militaire pendant les guerres de Religion*, Paris, 1864. Je tiens à remercier Bruno Isbled, Yann Lagadec, Gwénoél Le Goué Siquin et Daniel Pichot pour leur aide.

² PARKER, Geoffrey, *La révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident 1500-1800*, Paris, 1993 (traduction française, édition originale anglaise parue en 1988).

³ WOOD, James, *The King's Army. Warfare, Soldiers, and Society during the Wars of Religion in France, 1562-1576*, Cambridge, 1996, p. 4-5.

⁴ Pour le 17^e siècle, voir par exemple LYNN, John, *Giant of the Grand Siècle. The French Army, 1610-1715*, Cambridge, 1997. Du côté français, les travaux essentiels concernent la fin du Moyen Âge (Philippe Contamine) et le 18^e siècle (André Corvisier) : voir la synthèse présentée dans *Histoire militaire de la France (sous la direction d'A. Corvisier), tome 1 (sous la direction de Philippe Contamine) Des origines à 1715*, Paris, 1992.

sionnante comment et pourquoi l'armée royale s'avère incapable d'obtenir une décision militaire, Wood s'interrompt en 1576. En outre, il n'analyse la situation militaire qu'à partir de l'activité des armées royales, sans pouvoir se pencher sur les situations locales⁵. Quant à la très riche production actuelle sur le temps des guerres de Religion, si elle étudie de nombreuses villes ou certaines provinces, elle n'a pas centré son regard sur la dimension militaire du conflit, à quelques exceptions près⁶. Ce n'est qu'avec la thèse de Pierre-Jean Souriac soutenue en décembre 2003, *Une société dans la guerre civile. Le Midi toulousain au temps des troubles de religion (1562-1596)* que des questions comme la relocalisation des opérations en contexte de guerre civile ou la militarisation de la société sont véritablement placées au centre de l'analyse⁷.

Pour ce qui touche à la Bretagne, et même à l'ensemble de l'Ouest de la France, la moisson récente est encore moins abondante. Les recherches de Laurent Bourquin sur l'Anjou ou de Stuart Carroll sur la Normandie font évidemment place aux opérations militaires, mais sans leur accorder une attention spécifique⁸. Il en va de même pour la solide étude d'Hervé Le Goff sur le Trégor, qui a le mérite, pour notre propos, de se concentrer sur la période de la Ligue⁹. Certes, un renouvellement s'amorce¹⁰. Mais

⁵ Autres exemples, pour les débuts de Henri IV, centrés sur l'armée du souverain : LOVE, Ronald S., «All the King's Horsemen. The Equestrian Army of Henri IV, 1585-1598», *Sixteenth Century Journal*, 22^e année, n° 3, automne 1991, p. 510-533 ; LLOYD, Howell, *The Rouen Campaign, 1590-1592. Politics, Warfare and the Early Modern State*, Oxford, 1973.

⁶ Voir par exemple ANDRAULT, Jean-Pierre, «Une capitale de province sous les armes au temps de la Ligue : la guerre de course menée par Poitiers entre 1589 et 1593» dans *Les malheurs de la guerre, vol. I : de la guerre à l'ancienne à la guerre réglée*, sous la dir. d'A. Corvisier et J. Jacquart, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1996, p. 39-64. Cette «guerre de course» correspond ici aux opérations menées pour assurer les approvisionnements de la ville et en protéger les accès et pour affaiblir le potentiel économique des adversaires.

⁷ Une version allégée est parue fin 2008, sous le titre *Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596)*, Seyssel, Champvallon.

⁸ BOURQUIN, Laurent, *Les nobles, la ville et le roi. L'autorité nobiliaire en Anjou pendant les guerres de Religion (1560-1598)*, Paris, 2001 ; CARROLL, Stuart, *Noble Power during the French Wars of Religion : the Guise Affinity and the Catholic Cause in Normandy*, Cambridge, 1998.

⁹ LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Basse Bretagne (1588-1598). Le Trégor au temps de La Fontenelle*, Ploufragan, 1994. L'intérêt d'H. Le Goff pour les questions stratégiques se retrouve cependant dans certains de ses travaux comme «Les îles et presqu'îles bretonnes : une donnée géostratégique nouvelle au XVI^e siècle», *Armorik*, n° 2, mai 2004, p. 42-68. Il annonce par ailleurs une synthèse sur l'histoire de la Ligue en Bretagne.

¹⁰ Voir LEDOUX, Eric, *La Ligue en Haute Bretagne (1585-1598). Guerre civile, opérations militaires et désordres dans les pays de Dol, Rennes et Saint-Malo au temps des troubles de Religion*, Master 2, 2007, Rennes 2, sous la direction de P. Hamon, 2 vol. 478 p. ; JOUAULT, Philippe, *L'armée royale en Bretagne (1593-1595)*, Master 2, 2009, Rennes 2, sous la direction de P. Hamon.

pour l'heure, en Bretagne, ce sont les interventions étrangères, espagnoles et anglaises, qui ont donné lieu aux recherches les plus abouties en matière militaire¹¹. Mais ces opérations ne sont pas encore d'actualité quand la crise ligueuse se noue en Bretagne, au printemps 1589. Or c'est cette phase initiale qui va retenir notre attention, et plus précisément son événement le plus célèbre : le siège de Vitré (mars-août 1589). Il permet tout d'abord de mesurer dans quelles conditions militaires précises se met en place une rupture politique, laquelle s'inscrit cependant dans la continuité d'une guerre entamée depuis quatre ans. Ce siège offre ensuite des pistes importantes pour réfléchir aux conditions stratégiques des conflits du temps, dans un contexte de guerre civile, mais aussi pour appréhender des formes de militarisation liées à des types d'engagements très variés. Enfin il fournit un bon point d'observation du jeu entre plusieurs échelles de conflit, depuis le pays de Vitré jusqu'aux horizons du royaume.

La figure du siège est alors centrale pour les opérations militaires, très au-delà d'ailleurs des guerres de Religion. Au cours de celles-ci, des sièges marquants se sont déjà produits, tels ceux de 1573 : Sancerre (cinq mois), raconté par Jean de Léry, avec des pratiques anthropophagiques ponctuelles¹² ou La Rochelle (huit mois, à partir de novembre 1572), très grave échec de l'armée royale de Charles IX et Henri d'Anjou¹³. Les guerres de la Ligue en Bretagne comptent, elles aussi, bien plus de sièges que de batailles en rase campagne. Le siège de Vitré, pour sa part, marque véritablement l'intrusion des opérations militaires dans la province. Il constitue un événement charnière, lié à la rupture entre Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, gouverneur de la province depuis 1582, et le roi Henri III, dont il est pourtant le beau-frère. Jusqu'en 1589 en effet, la Bretagne n'a que peu souffert des «troubles», suivant une appellation alors largement adoptée. Des menaces limitées sur ses frontières orientales et méridionales, quelques coups de main insulaires ou côtiers, quelques tentatives huguenotes vite étouffées : le bilan est sans doute l'un des plus modestes, sinon le plus mince, de toutes les provinces du royaume, pour une Bretagne par ailleurs fort riche. L'affrontement qui se noue en mars 1589 autour de Vitré, enjeu à la fois stratégique, politique et symbolique,

¹¹ Voir par exemple VASQUEZ DE PRADA, Valentin, «Un episodio significativo de las relaciones de Felipe II con la Liga : la intervencion en Breñaña (1589-1598)», dans MARTINEZ MILAN, J. (dir.), *Felipe II (1527-1598) Europa y la monarquía católica*, Madrid, 1998, p. 923-951 ; Edward Tenace, *The Spanish Intervention in Brittany and the failure of Philipp II's bid for European Hegemony, 1589-1598*, Ph. D., University of Illinois, 1997 ; JONES, Michael, «Les Anglais à Crozon à la fin du XVI^e siècle : le témoignage des cartes», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1997, t. LXXV, p. 11-35 ; MACCAFFREY, Wallace T., *Elizabeth I. War and Politics, 1588-1603*, Princeton, 1992.

¹² LÉRY, Jean de, *Histoire mémorable du siège de Sancerre*, éd. par G. Nakam, Paris, 1975.

¹³ Excellente mise au point dans WOOD, James, *op. cit.*, p. 246-274.

fait basculer la situation : une partie importante de la population s'engage alors dans le conflit, plus ou moins volontairement, et de nouvelles identités politiques se dessinent en raison même de ces engagements. Le siège de Vitré – et les opérations qui lui sont liées – est donc en haute Bretagne décisif pour la militarisation de la société locale.

Un événement bien documenté

Ce siège a donc acquis, pour ces raisons et pour d'autres (dont sa longueur assez peu commune), une certaine notoriété¹⁴. Il est d'ailleurs relativement bien documenté. On possède tout d'abord deux relations du siège. L'une, limitée à l'épisode, est due à un membre de la famille Ravenel, sieur de la Mériaux, qui appartient à l'élite vitréenne et qui a pris part en tout ou en partie aux événements¹⁵. L'autre fait partie d'un texte de plus grande ampleur, les *Mémoires* de Jean du Matz de Montmartin¹⁶. Jean du Matz, issu d'une famille de la région, est possessionné des deux côtés de la frontière, en Bretagne (Montmartin en Saint-Germain-du-Pinel) et dans le Maine (Terchant en Ruillé-le-Gravelais). Il suit Henri IV et participera à la bataille d'Arques en septembre 1589 ; il est donc absent de la région au moment du siège. Cependant son enracinement local lui permet

¹⁴ BRANTÔME par exemple le mentionne à plusieurs reprises : *Œuvres complètes*, édition Lalanne, Paris, 1864-1882, t. V, p. 190-191 (dans sa biographie de Mercœur), t. VI, p. 195-196 (dans celle de Lavardin) et plus encore t. IX, p. 422, avec le rôle tenu par les dames de Vitré pour défendre leur ville, rôle qu'il est d'ailleurs seul à évoquer, sans qu'on sache pourquoi il a retenu ce siège plutôt qu'un autre. Dans son récit, ces héroïnes prennent place entre les femmes du siège de Sancerre de 1573 et celles de Carthage...

¹⁵ BARTHÉLEMY, Anatole de, *Choix de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*, Nantes, 1880, p. 18-27. Lors des délibérations de Vitré le 21 août 1589, deux Mériaux-Ravenel sont présents : Lucas, qui devient alors procureur-syndic de la ville et Jean son frère : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (désormais ADIV), C 3740. Jean s'est rendu à la cour pour obtenir de l'aide pendant le siège : BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 20. Il est cité le 20 juin dans une délibération de la ville comme «un des capitaynes qui a amené le secours» (celui du 9 juin a priori) ; Jean prête de l'argent pendant le siège, ainsi que Guillaume de Gennes : LA BORDERIE, Arthur de, *Le calvinisme à Vitré*, Rennes, 1851, p. 23. D'autres Ravenel comme Jean, sieur de Fauconnerye, du faubourg Saint-Martin, sont dans le parti de Mercœur : JOÛON DES LONGRAIS, Frédéric, «Information du sénéchal de Rennes contre les Ligueurs 1589», *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XLI, 1911, (désormais cité comme *Information*), p. 54-55 et 206. On ne trouve cependant aucun Ravenel dans la sentence de condamnation des ligueurs vitréens de 1590 : MORICE, dom Pierre-Hyacinthe, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* (désormais *Preuves*), Paris, 1746, t. III, col. 1507-1508 : faut-il y voir l'influence de la parenté restée fidèle ?

¹⁶ MATZ, Jean du, sieur de Montmartin, «Mémoires» dans TAILLANDIER, dom Charles, *Supplément aux preuves de l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, à la suite du tome II de l'*Histoire de Bretagne*, Paris, 1756, p. 279-284.

sûrement de disposer d'une information de qualité, d'autant qu'il est titulaire de la capitainerie de Vitré depuis le temps du comte Guy XIX de Laval (mort en 1586)¹⁷, et qu'il devient gouverneur de la ville à la fin de 1589¹⁸. Les deux chroniqueurs appartiennent donc au camp des fidèles de Henri III, puis de Henri IV. Montmartin est calviniste, et il en va très probablement de même pour La Mériaux.

On dispose ensuite d'une série de sources narratives complémentaires, en particulier le notaire Pichart à Rennes, le maître d'école Duval à Châteaugiron ou François Grignart, un gentilhomme qui sert dans le camp royal¹⁹. Des allusions assez nombreuses au siège figurent dans les registres de baptêmes et de sépultures de Saint-Martin de Vitré, église située dans le faubourg est de la ville et érigée en succursale de la paroisse Notre-Dame en 1437²⁰. Elles sont particulièrement précieuses, en ce qu'elles offrent un contrepoint depuis l'autre camp, par rapport aux propos de La Mériaux et de Montmartin²¹. Plusieurs mémorialistes et historiens d'ampleur nationale font aussi allusion au siège, depuis de Thou jusqu'à Palma Cayet, en passant par Agrippa d'Aubigné, avec parfois des confusions ou approximations²². En revanche, le siège en lui-même ne donne lieu en 1589 à aucune publication d'actualité ; ce n'est qu'indirectement que l'une d'entre elles, le *Discours véritable de la prise du comte de Soissons*, renseigne sur l'affaire de Vitré²³. Les archives vitréennes sont pour la période

¹⁷ Dans une lettre d'octobre 1589, Henri IV rappelle que Montmartin a été pourvu de la capitainerie de Vitré par Guy XIX de Laval : BERGER DE XIVREY, Jules, *Lettres missives de Henri IV*, Paris, 1846, t. III, p. 58-59. Sur la capitainerie de Vitré et son étendue, un document de 1561 : Arch. mun. Vitré, EE 1.

¹⁸ Quand Henri IV quitte Laval en décembre, il prie le prince de Dombes «d'établir le sieur de Montmartin gouverneur des ville et chasteau de Vitré, lequel avait la capitainerie du defunct comte de Laval il y avait quelques années» : MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 284. Il succède à La Courdavon (ou Court D'Avon), qui a été installé comme gouverneur par Dombes entre septembre et décembre 1589 : ADIV, C 3742 (dépenses du trésorier de l'extraordinaire des guerres).

¹⁹ «Journal de Jean Pichart», dans *Preuves*, *op. cit.*, t. III, col. 1700-1703 ; pour Duval, voir BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 107-111 ; RAISON DU CLEUZIQU, Alain, «Journal de François Grignart, escuyer, sr de Champsavoy 1551-1607», *Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XXXVII, 1899, p. 66-69.

²⁰ LABBÉ, Yvonne, «Les débuts d'une ville bretonne. Vitré au xv^e et au xvi^e siècle», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 24, 1944, p. 66.

²¹ Publiées dans PARIS-JALLOBERT, abbé Paul, *Journal historique de Vitré ou Documents et notes pour servir à l'histoire de cette ville*, 1880, rééd. Mayenne, 1995, p. 42-44.

²² Ainsi AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, éd. par A. Thierry, Genève, 1994, tome VIII, 1588-1593, p. 53-54, fait-il par erreur servir Lavardin dans le camp de Mercœur en juin 1589.

²³ *Discours véritable de la prise du comte de Soissons avec la deffaicte de ses troupes et celles de Lavardin par Monseigneur le Duc de Mercœur*, Paris, Nicolas Nivelles, rue S. Jacques, 1589, 16 p.

d'une grande pauvreté : délibérations et comptes, à l'exception d'épaves isolées dans d'autres sources, n'ont pas été conservés. Subsistent cependant d'autres éléments de documentation comptable concernant le financement des opérations²⁴. Les sources judiciaires enfin sont très précieuses : certains éléments ont déjà été repérés dans les archives du parlement de Rennes²⁵. Mais le document essentiel est une *Information* du sénéchal de Rennes, qui regroupe 157 témoignages sur les méfaits des Ligueurs, réunis entre avril et août 1589, et dont beaucoup font allusion au siège de Vitré²⁶.

Ces sources, dans leur variété, sont justifiables de traitements différents. Beaucoup d'ailleurs ont ou auraient besoin d'un sérieux décapage historiographique. Plusieurs, comme le notaire rennais Pichart, ne sont connues qu'à travers des copies tardives et partielles. L'édition disponible du texte de La Mériaux se présente comme un « extrait d'une relation du siège de Vitré », qui ne rapporte malheureusement pas les tout premiers épisodes du siège et commence avec l'intervention de Mercœur et de ses troupes. Des historiographes anciens, comme Christophe Rosnyvinen de Piré, qui écrit au début du 18^e siècle, sont souvent pris comme une source directe alors qu'ils s'appuient avant tout sur les auteurs précédents²⁷. Le rôle des modèles narratifs, avec les traits d'héroïsme individuel, la place des chefs charismatiques, celle des ruses ou des trahisons, colore fortement certains récits. En outre cette documentation est largement issue du camp des royaux et, même si elle nous en apprend beaucoup sur l'activité de leurs adversaires, il faut en tenir compte. Cette priorité aux sources royales ne doit pas véritablement surprendre : le siège est en définitive un échec pour Mercœur et l'événement ne peut donc être célébré dans son camp. Chez les royaux en revanche, il s'agit de la première victoire obtenue, en août 1589, sous le règne du nouveau monarque Henri IV qui a succédé le 2 à Henri III assassiné. Elle bénéficie de l'alliance entre huguenots et catholiques à l'échelle régionale, et de l'arrivée de renforts extérieurs conduits par un prince Bourbon : la signification politique, au-delà des enjeux militaires locaux, en est donc claire.

Vitré, ville marchande fort prospère, qui compte alors environ 10 000 habitants, abrite au 16^e siècle la principale communauté calviniste de

²⁴ ADIV, C 3740 (procédures d'emprunt de Mercœur) et 3742 (états financiers des royaux pour 1589) ; Archives municipales de Rennes, liasse 1013 (compte de la recette générale de Bretagne, 1589-1590). Mes investigations du côté nantais ont été plus limitées : il reste sûrement des pièces à mobiliser dans les fonds de la chambre des comptes par exemple.

²⁵ ADIV, 1Bf 56-58 (audiences de la Grand' Chambre) ; procédure parlementaire contre Jean Meneust, sénéchal de Fougères, conservée aux ADIV, 23 J 248.

²⁶ *Information*, voir *supra*, note 15. Le document original est conservé à la BNF.

²⁷ ROSNYVINEN DE PIRÉ, Christophe, *Histoire particulière de la Ligue en Bretagne*, manuscrit n° 334 de la bibliothèque municipale de Rennes.

Bretagne, même si celle-ci y est toujours demeurée minoritaire²⁸. Depuis l'édit de Nemours (juillet 1585) et l'interdiction complète du protestantisme exigée par la Sainte-Union catholique, la situation, là comme ailleurs, est devenue délicate pour les réformés. En théorie, ils n'ont le choix qu'entre abjuration et exil. Des départs ont d'ailleurs eu lieu : La Mériaux évoque ceux qui ont quitté Vitré pour Jersey, Guernesey, l'Angleterre ou La Rochelle²⁹. Mais il reste certainement des huguenots sur place, sans doute assez discrets au vu de la conjoncture³⁰. La ville a d'ailleurs pour seigneurs les comtes de Laval, barons de Vitré, une des premières familles du duché, elle-même devenue huguenote. Les hostilités de la huitième guerre de Religion ont débuté en 1585 et Guy XIX de Laval est mort l'année suivante en combattant contre les troupes royales³¹. Il laisse un fils alors âgé d'un an, vite expédié à Sedan pour sa sécurité. Sa veuve, Anne d'Alègre, demeure à Vitré en 1587, mais elle n'y réside plus lors du siège. Les biens des Laval ont été confisqués et une garnison royale est établie dans la ville. Son installation en 1587 est l'occasion d'un litige entre le gouverneur Mercœur et René de Tournemine, baron de La Hunaudaye, lieutenant général établi à Rennes³². Elle est censée compter 40 hommes, mais son financement pose problème : il faut dire qu'il doit reposer sur les biens saisis sur les huguenots (dont ceux des Laval), fonds qui rentrent sans doute mal. Mais la monarchie n'en cherche pas moins à ménager les Laval, puisque le gouverneur en titre de la ville comme du château est depuis 1587 Christophe d'Alègre, frère de la veuve de Guy XIX, qui est catholique. La petite garnison établie à Vitré est commandée par «Cezard du Lac, capitaine du chasteau du dict Vitré et lieutenant de Monseigneur le Marquis d'Allègre»³³.

²⁸ La démonstration démographique est réalisée dès 1851 par LE MOYNE DE LA BORDERIE, Arthur, *Le calvinisme à Vitré*, op. cit. ; sur les protestants en Bretagne, voir CARLUER, Jean-Yves, *Les protestants bretons (XVI^e-XX^e siècles)*, t. 1, thèse de doctorat sous la direction de F. Lebrun, Rennes 2, 1992. Sur Vitré, on dispose désormais de : PICHOT, Daniel, LAGIER, Valérie, et ALLAIN, Gwénolé (dir.), *Vitré, histoire et patrimoine d'une ville*, éd. Somogy, paru en mai 2009.

²⁹ BARTHÉLEMY, op. cit., p. 23.

³⁰ LE NOIR, Philippe, sieur de Crevain, *Histoire ecclésiastique de Bretagne depuis la réformation jusqu'à l'édit de Nantes*, pub. par B. Vaurigaud, Paris, 1851, p. 285 précise que le registre de la communauté n'est pas tenu de 1585 à 1590, alors même qu'il reste de nombreux huguenots dans la ville.

³¹ Sur les Laval, voir WALSBY, Malcolm, *The Counts of Laval. Culture, Patronage and Religion in Fifteenth-and Sixteenth Century France*, Ashgate, 2007.

³² Sur cette affaire, voir la mise au point de MAUGER, Martin, *Les gentilshommes bretons entre le roi et la Ligue. Approche de l'engagement nobiliaire en Bretagne au cours de la huitième guerre de Religion (vers 1585-1598)*, Master 2, Rennes 2, 2008, sous la direction d'Ariane Boltanski, p. 60-68.

³³ PARIS-JALLOBERT, op. cit., p. 42.

Or la situation dans le duché est en train de se tendre. Le duc de Mercœur, prince lorrain cousin des Guise exécutés sur ordre d'Henri III en décembre 1588 à Blois et catholique militant, prend une série d'initiatives³⁴. Il se rend de Nantes, ville dont il est sûr, jusqu'à Rennes, dont il prend le contrôle le 14 mars 1589. Il se dirige ensuite le 21 mars vers Fougères, qu'il prévoit d'assiéger. Mais la ville se donne à lui et le château se rend à composition dès le 23 mars. Entre temps, les affrontements ont débuté à Vitré. Le 21 mars en effet, la garnison du château et une partie des habitants ont pris le contrôle de la ville. Parmi eux, certains catholiques, mais aussi les crypto-protestants demeurés sur place. Ils ont reçu l'appui sans doute décisif de seigneurs huguenots des environs, en particulier René de Montbourcher, sieur du Bordage³⁵. Une partie des Vitréens de l'intramuros, dont plusieurs membres de la municipalité, se retranche alors dans les faubourgs, aidée de leur population. Des barricades s'y élèvent dans la nuit du 21 au 22 mars. Les assiégeants entament le combat et appellent Mercœur à l'aide.

Cette version des faits repose sur les registres paroissiaux de Saint-Martin, qui fournissent un point de vue hostile au «coup» du 21 mars. Il n'est donc pas totalement certain que l'attitude des «assiégeants» n'ait été qu'une réaction à une agression caractérisée. Dans un climat de grande tension, il est possible que plusieurs groupes aient préparé une initiative militaire conçue comme défensive. Montmartin évoque le rôle du conseiller au parlement Jean Hay des Nétumières qui tâchait alors, selon lui, «par toutes voyes de persuader aux habitans de se remettre en l'obéissance du sieur de Mercœur»³⁶. Même s'ils ont probablement été les premiers à agir, les gens du château et leurs alliés ne considèrent sans doute pas leur acte comme une agression³⁷. Ainsi la situation de départ est-elle

³⁴ Sur le comportement de Mercœur, voir BOLTANSKI, Ariane, et HAMON, Philippe, «Le duc de Mercœur gouverneur de province : entre statut, Ligue et Bretagne (1589-1598)» dans BURON, E., et MÉNIEL, B., (éd.), *Le duc de Mercœur, les armes et les lettres (1558-1602)*, actes du colloque d'octobre 2005, Rennes, PUR, 2009, p. 75-97.

³⁵ Suivant THOU, Jacques-Auguste de, *Histoire universelle depuis 1543 jusqu'en 1607*, Londres, 1734, tome 10, p. 560, c'est Anne d'Alègre qui a prié Montbourcher «de se charger de la défense de Vitré».

³⁶ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 279.

³⁷ Le point de vue «royaliste», exprimé en 1604 dans un document des États de Bretagne, est révélateur : les Ligueurs «furent ceux qui premiers troublèrent le repos de leur ville, sortirent d'icelle, s'armerent contre leurs concitoyens, sousleverent la populace, blocquerent et assiegerent la ville de Vitré» : ADIV, C 3740. On comprend mal cependant pourquoi ces agresseurs supposés seraient sortis de la ville s'ils n'y avaient pas été contraints... Dans une commission du 22 mars 1589, conservée à la suite du texte précédent, Mercœur utilise une formule plus vague, mais bien révélatrice de méfiances réciproques : il a «receu advertissements d'aucuns habitantz catholiques de la ville de Vitré qui, pour le soupezon et deffiance qu'ilz avoient du capitaine de Vitré et de quelque nombre d'autres, ils s'estoient mis en devoir de se conserver et d'opposer les desseings dud. capitaine et ses partisans».

profondément originale puisque Vitré est divisée contre elle-même : le cli-vage ne passe pas, comme souvent sur le plan militaire, entre château et ville, mais entre ville et faubourgs, et les habitants de l'intra-muros sont militairement répartis des deux côtés de l'enceinte. Le 23 mars au plus tard, les assiégeants malgré eux reçoivent des renforts. Ceux-ci sont de nature variée, avec les premières troupes envoyées par Mercœur sous le commandement de François de Talhouët, mais aussi la «commune» des paroisses proches mobilisée au son du tocsin : le capitaine de celle d'Ételles est mentionné ce jour-là.

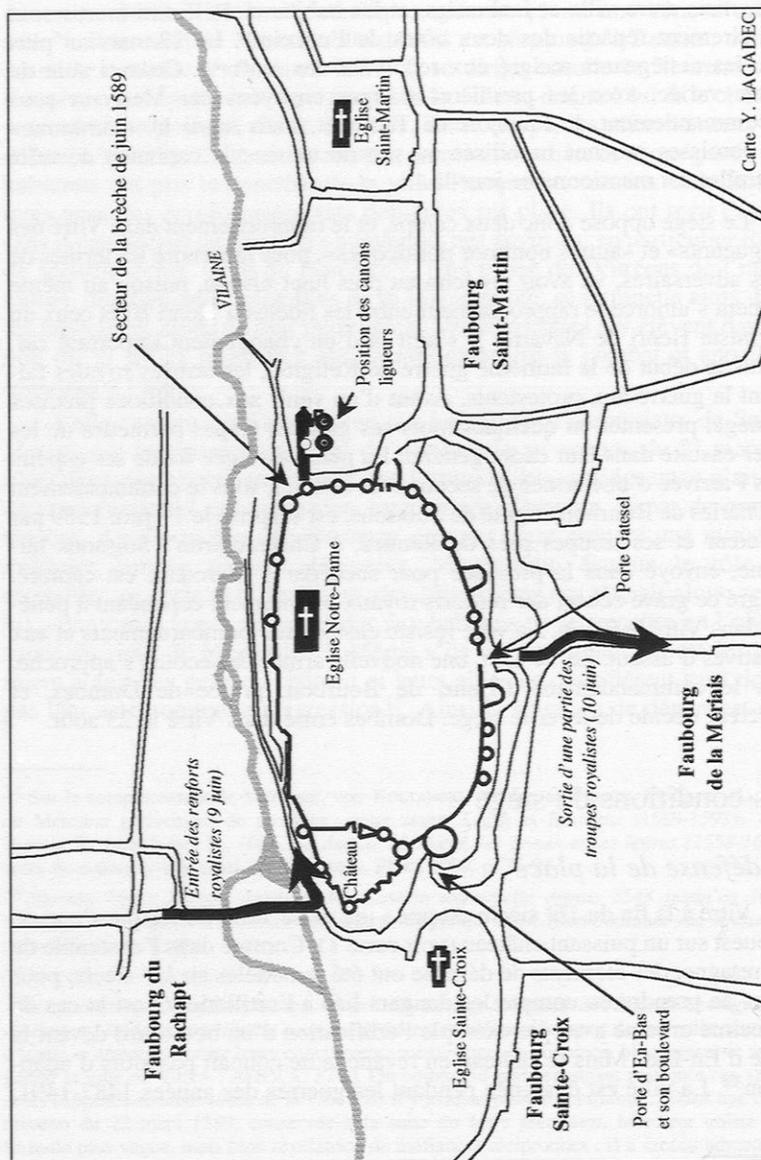
Le siège oppose donc deux camps, et le rapprochement dans Vitré des «huguenots» et «autres nommez politicques», pour reprendre les termes de leurs adversaires, va avoir un écho au plus haut niveau, puisqu'au même moment s'amorce le rapprochement entre les fidèles d'Henri III et ceux du calviniste Henri de Navarre. Il s'agit là d'un changement important car, depuis le début de la huitième guerre de Religion, les armées royales faisaient la guerre aux protestants. Avant d'en venir aux conditions précises du siège, présenter en quelques mots ses grandes étapes permettra de les situer ensuite dans leur cadre général. La place assiégée fonde ses espoirs dans l'arrivée d'une armée de secours. Or celle-ci, sous le commandement de Charles de Bourbon, comte de Soissons, est surprise le 1^{er} juin 1589 par Mercœur et ses troupes près de Rennes, à Châteaugiron : Soissons lui-même, envoyé dans la province pour succéder à Mercœur, est capturé. Malgré ce grave échec, des renforts royaux parviennent cependant à pénétrer dans Vitré le 9 juin. La ville résiste ensuite aux bombardements et aux tentatives d'assaut. Le 14 août, une nouvelle armée de secours s'approche, sous le commandement d'Henri de Bourbon, prince de Dombes, et Mercœur décide de lever le siège. Dombes entre dans Vitré le 23 août.

Les conditions du siège

La défense de la place

Vitré à la fin du 16^e siècle est une ville close, dont l'enceinte s'appuie à l'ouest sur un puissant château (voir carte 1). Comme dans l'ensemble de la Bretagne, des éléments de défense ont été remodelés au 15^e siècle, pour tenter de prendre en compte les dangers liés à l'artillerie. C'est le cas de l'enceinte urbaine avec par exemple l'édification d'un boulevard devant la porte d'En-Bas. Mais le château en revanche ne connaît pas alors d'adaptation³⁸. La ville est épargnée pendant les guerres des années 1487-1491,

³⁸ MUSSAT, André, «Le château de Vitré et l'architecture des châteaux bretons du XIV^e au XVII^e siècle», *Bulletin Monumental*, tome 133, 1975, p. 155.



Vitry lors du siège de 1589

car le comte Guy XIV l'ouvre aux armées royales. Depuis lors, son système défensif de hautes courtines de pierre n'a pratiquement pas changé³⁹. Selon Montmartin, la ville au moment du siège apparaît comme «des moins fortes», et La Mériaux souligne que «pour lors il n'y avoit point de contrescarpe, très-peu de fossé», au moins dans certains secteurs. L'artillerie semble également se réduire à peu de choses⁴⁰. S'agit-il d'exalter le mérite de la résistance, en insistant sur les faiblesses défensives, voire en les exagérant ? Il demeure cependant possible que la place, susceptible de servir de point d'appui aux huguenots, ait été sciemment peu favorisée quand elle a été contrôlée par la monarchie⁴¹.

En mars 1589 la garnison, loin des 40 hommes envisagés en 1587, ne compterait que 12 à 15 soldats⁴². Même si on sait bien que les effectifs ordinaires des troupes de place sont généralement réduits, il s'agit d'un faible nombre dans le contexte de l'heure. César du Lac, leur capitaine, peut cependant compter sur l'aide d'une partie des habitants de la ville, y compris des catholiques, dont le calviniste Montmartin prend soin de souligner qu'ils serviront fidèlement. On ne trouve pas mention de milice bourgeoise dans cette ville baronniale avant 1605⁴³. De toute manière, les structures de mobilisation ordinaire, comme la compagnie du papegault, ont dû être mises à mal par les divisions internes. Le sieur des Croix (le calviniste René II Le Cocq, 1552-1597) est mentionné comme «capitaine

³⁹ Les derniers travaux sur les tours de l'enceinte remontent à la fin du 15^e siècle : LABBÉ, *art. cit.*, p. 90 ; LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1981, p. 379 (travaux au châtelet de Vitré autour de 1500). Suivant une description de 1681, «laditte ville de Vitré [est] enseinte, close et fermée de bonnes et fortes murailles, construites et basties par les seigneurs barons dudit Vitré dans les mesmes temps qu'ils ont fait bastir et edifier ledit chasteau, ainsy qu'il ce voit par les mêmes liaisons et constructions desdites murailles, lesquelles sont garnies et flanquées de quantité de grosses et fortes tours» : PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 199.

⁴⁰ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 281 et 282, BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 19. Selon Montmartin «ils n'avoient dans la Ville pour toute artillerie qu'une courte, moyenne [*sic*] et quelques petites pièces» : je ne suis pas sûr de l'exactitude de l'édition de ce passage et je me demande s'il ne faut pas lire une «coulevrine» là où la version des Mauristes porte une «courte moyenne»... Quoi qu'il en soit, c'est effectivement très réduit. Une faible artillerie déjà en 1495, par comparaison avec Dinan, Fougères et Saint-Malo : LEGUAY, *op. cit.*, p. 363.

⁴¹ La chose s'est fréquemment produite pendant les guerres de Religion, en raison de l'engagement protestant des Laval : il y a déjà une garnison royale après la mort d'Andelot en 1570 : LA BORDERIE, *op. cit.*, p. 6 ; en 1580, le lieutenant général Honorat du Bueil, sieur de Fontaines, «vint à Vitré pour y donner reglement pour la garde des ville et chasteau» : LABBÉ, *op. cit.*, p. 103 ; en 1586 le sénéchal de Rennes écrit au sujet de «plusieurs [qui] se sont réfugiés au chasteau de Vitré» et demande à ce qu'on réduise le nombre des hommes qui y sont retirés : LA BORDERIE, *op. cit.*, p. 13-14.

⁴² MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 279.

⁴³ LABBÉ, *op. cit.*, p. 97.

de la ville» au cours du siège, mais, en raison de sa confession, il s'agit très probablement d'une charge détenue pour la circonstance⁴⁴.

Un second et précieux renfort est fourni par une poignée de gentilshommes protestants des environs qui s'enferment dans la place avec leur suite. Outre René de Montbourcher, sieur du Bordage, c'est le cas de Robert du Boays de Saint-Quentin, de Benjamin de la Chapelle, sieur de la Mouche, et de Jean de Vauborel, sieur de Brémanfany⁴⁵. À l'évidence, cette aide relève d'une solidarité au sein du «parti» protestant. Il est significatif des critères sociaux de narration qu'en dehors de César du Lac, lui-même gentilhomme, seuls les nobles protestants ont droit chez Montmartin à une identification individuelle⁴⁶. La Mériaux s'accorde néanmoins avec lui pour estimer à 120 les combattants opérationnels disponibles pour la défense de la place, «tant Gentilshommes, habitans que soldats». Au vu de la population de la cité, et compte tenu des effectifs amenés par les seigneurs protestants – 25 hommes pour Vauborel-Brémanfany à lui seul selon Montmartin –, il semble que l'engagement combattant des habitants de la ville ait été limité. Ont dû jouer des questions de compétence militaire (en lien avec la détention d'armes, en particulier d'armes à feu, peut-être rares), mais visiblement aussi le fait qu'une partie importante des élites urbaines soit passée dans l'autre camp. La dimension d'héroïsation des assiégés peut alors jouer à plein, d'autant qu'ils conservent malgré tout la possibilité de faire des sorties. Mais il est clair que l'implication des habitants est plus large, car beaucoup de non-combattants doivent être employés à la surveillance, aux fortifications ou à l'entretien de l'armement.

La situation est profondément modifiée le 9 juin, avec l'arrivée de renforts importants : on reviendra plus loin sur cet épisode. Ce sont au moins deux cents hommes de guerre qui s'établissent dans la place. Parmi eux, une forte proportion de gentilshommes, dont sans doute beaucoup de

⁴⁴ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 20. À cette date, le titulaire (absent) de l'office de la capitainerie de la ville est Montmartin (cf. supra, note 17).

⁴⁵ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 279. Les extraits disponibles de La Mériaux ne mentionnent pas l'arrivée des gentilshommes protestants. On peut supposer qu'il l'évoque dans des passages non conservés, plutôt que de croire que ce silence met mieux en valeur le rôle des seuls habitants de Vitré.

⁴⁶ La comparaison n'est évidemment pas possible sur ce point avec les extraits de La Mériaux, qui, p. 18, mentionne juste que Mercœur, quand il se rend à Fougères, «s'assuroit que Vitré ne pourroit longuement luy résister, veu le peu d'hommes qui estoient dedans». Dans le cours de son récit, il ne cite cependant que fort peu de Vitréens : les sieurs des Croix-Le Cocq et de la Mériaux-Ravenel, p. 20, l'un parce qu'il conduit une sortie, l'autre – l'auteur du récit ou son frère – qui sollicite le roi, avec «quelques autres» restés eux anonymes, pour obtenir une aide. Ce sont les poursuites judiciaires qui permettent d'identifier bon nombre des participants, mais ici avant tout dans le camp «ligueur» : voir l'*Information*, *op. cit.*, *passim*.

combattants relativement aguerris, certains issus d'unités anciennes, d'autres volontaires récents, voire seigneurs mobilisés dans le cadre de la levée du ban et de l'arrière-ban⁴⁷. Or ces cavaliers ont généralement de bonnes capacités pour combattre aussi à pied. Quand César du Lac, gentilhomme gascon et capitaine du château, qui dirige la défense depuis le départ, est tué par le tir d'une petite pièce d'artillerie dans la deuxième quinzaine de juin, René de Montbourcher est «esleu en sa place». La succession a donc donné lieu à une consultation des principaux responsables de la défense, parmi lesquels les chefs des troupes de renfort, dont René Marec de Montbarot, capitaine de Rennes, ont sûrement eu leur mot à dire⁴⁸.

Les assiégés, pour assurer leurs approvisionnements, se trouvent dans une situation contrastée. L'impossibilité, selon toute vraisemblance, d'accumuler des stocks en vue d'un siège qui n'était nullement prévu, est un inconvénient majeur. En outre, la période où il se déroule correspond à la soudure au sens large (d'avril à août), durant laquelle les réserves alimentaires s'épuisent ordinairement. Mais rien n'indique que les récoltes de 1588 aient été mauvaises, et Vitré est une ville très riche, où les greniers doivent être bien remplis. De plus, la ville est allégée dès le départ d'une partie de la population, laquelle est partie sans avoir eu la possibilité d'emporter ses réserves. A ceux qui se battent à partir des faubourgs s'ajoutent ceux qui ont voulu tout simplement fuir les combats. Les assiégés paraissent en outre avoir expulsé les familles de certains de leurs adversaires⁴⁹. S'il est impossible de donner même un ordre de grandeur, la présence parmi les «ligueurs» d'un nombre appréciable de notables laisse penser que la saignée démographique a été sensible⁵⁰. La réduction du nombre de

⁴⁷ Parmi les exemples individuels repérés au hasard des sources, Jan Tricault arquebusier à cheval, Jan Trougoff, Allain Charier, sergent royal à Rennes, tous trois membres de la compagnie du sieur de Montbarot mais aussi le sénéchal (non nommé) de la juridiction du prieuré de Tinténiac : ADIV, 1Bf 58, 27 juin, 8, 16 et 26 août 1589 ou encore Pierre Hardy, sieur du Rocher, gendarme de la compagnie de cheval-légers du roi de Navarre, lui-même originaire de Vitré : *Information*, p. 205-206.

⁴⁸ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 282 ; BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 24. Montbourcher essaiera après le siège d'obtenir le gouvernement de la ville, au nom de ses services : BERGER DE XIVREY, *op. cit.*, p. 58. Mais Henri IV l'accorde finalement à Montmartin.

⁴⁹ Dans une déclaration faite à Rennes le 27 mars, les représentants de «Messieurs de Vitré catholiques» dénoncent les «huguenots hérétiques» qui «les persécutent grandement et ont mis grande partie d'iceulx et leurs femmes hors» : ROPARTZ, Sigismond, «La journée des barricades et la ligue à Rennes, mars et avril 1589», *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome 11, 1877, p. 200.

⁵⁰ Parmi les rebelles figurent plusieurs officiers de la juridiction de Vitré : le procureur Jean Geslin, l'alloué Philippe Le Militaire, le greffier Pierre Roulleaux, mais aussi le procureur syndic de la ville, Louis Lemoine, et de nombreux représentants de puissantes familles marchandes (Guillaudeau, Frain, Ringues, Nouail...) : *Preuves*, t. III, col. 1507-1508 ; *Information*, p. 206. Selon MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 279, du côté des assaillants, «plus de trois cens des principaux habitans des plus riches [de la ville] estoient audit siège».

bouches à nourrir augmente d'autant les stocks individuels disponibles. Les renforts entrés en juin dans la ville semblent ne pas avoir trop de mal à s'y nourrir : «ils avoient du pain, du lard et du cydre», mais cependant «fort peu de vin»⁵¹. En revanche, un problème aigu de fourrage se pose pour les chevaux entrés avec eux dans la ville. Ils semblent bien avoir été presque tous perdus. La Mériaux décrit un étonnant massacre organisé : les assiégés «furent contraints de mettre dehors leurs chevaux par une porte du chasteau du costé de la rivière [la Vilaine, qui coule au nord de la place, dans une zone marécageuse]. Ils les mettoient dehors un à un et tiroient dessus pour que l'ennemy n'en profitât pas». Le cheval est une viande jugée alors immonde : il est donc logique qu'on ne veuille pas s'en nourrir. On n'y a recours que dans les situations les plus dramatiques et les assiégés n'en sont visiblement pas là. Le mode d'exécution vise sans doute à évacuer les carcasses (finissent-elles à la rivière ?) pour éviter de répandre dans la ville une possible infection : la tuerie se produit en effet en juin, à la saison chaude. On ne sait rien de la réaction des assiégeants à cette opération.

Les assaillants

Autour de la ville close, se sont d'abord regroupés les adversaires du coup de force issus de la ville et soutenus par une importante mobilisation des faubourgs (Le Rachat au nord-ouest, Sainte-Croix au sud-ouest et Saint-Martin à l'est : voir carte 1). Ici aussi, de nouvelles structures militaires doivent être mises sur pied : lors d'une sortie des assiégés le 15 avril, le capitaine du faubourg du Rachat, André de Vauquelin, sieur du Taillis, trouve ainsi la mort. Dans ce camp aussi, il est difficile de savoir qui prend part effectivement aux combats : la contribution de certains habitants est avant tout logistique. Les «communes» rurales apportent rapidement leur soutien. Au son du tocsin, les paroisses des environs de Vitré se mobilisent. La réalité du phénomène ne fait pas de doute, même si les modalités précises, en particulier spatiales, de cet engagement, font débat⁵². Ce sont sans doute plusieurs milliers de ruraux, de qualité combattante difficile à évaluer, qui convergent ainsi vers Vitré⁵³. Leur participation, suivant des

⁵¹ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 281.

⁵² L'article important de LAGRÉE, Michel, «La structure pérenne. Événement et histoire en Bretagne orientale, XVI^e-XX^e siècles», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1976, p. 394-407 demande ainsi, pour ce qui concerne l'épisode de 1589, à être revu sur plusieurs points. Je compte le faire dans un travail ultérieur.

⁵³ Des chiffres généraux sont fournis par de THOU, *op. cit.*, p. 560 (environ 4 000), PALMA-CAYET, Pierre Victor, *Chronologie novenaire contenant l'histoire de la guerre sous le règne de Henry IV*, éd. par Petitot, Paris, 1824, p. 73 (plus de 6 000 hommes), MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 281 (plus de 6 000 sont mobilisés le 9 juin, «sans ce qui estoit au siège de Vitré», BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 23 (40 000 paysans pour La Mériaux !).

rythmes malheureusement assez mal connus, ne paraît pas seulement ponctuelle, alors que le siège se prolonge⁵⁴.

Leur engagement n'a rien à voir avec une «révolte populaire». D'ailleurs une mobilisation du même ordre, tout à fait officielle, s'est produite quinze ans plus tôt, mais ici de façon brève. Il s'agissait déjà, en février 1574, de contrer un coup de force protestant à Vitré. La réaction avait été rapide et efficace⁵⁵. Le souvenir en est sûrement bien présent à l'esprit des populations locales, et il est valorisant pour elles. Il est donc de nouveau question de venir à bout d'une agression qui constitue un trouble à l'ordre public, et ce en agissant au nom des autorités légitimes, en tête desquelles figure Mercœur, «gouverneur et lieutenant pour le Roy Henry troisieme» : le duc semble toujours être dans le même camp anti-protestant que son souverain, comme en témoigne cette formule du 30 mars figurant dans les registres paroissiaux de Saint-Martin⁵⁶. Bien sûr, les «royaux» vont s'efforcer de leur côté de présenter l'intervention des rustres comme la réponse à un appel à la révolte de Mercœur et comme une tentative de pillage de la ville⁵⁷. Leur encadrement est largement assuré par des gentilshommes du pays, mais parfois aussi par des notables de Vitré⁵⁸. Une forme de discipline est assurée par des montres, la prestation d'un serment et des procédures de sanction contre les défaillants ou contre ceux qui n'ont pas d'armes. Il s'agit au moins en partie d'une organisation héritée, qui est réactivée, même s'il est une fois encore difficile de déterminer quelle est la part de la tradition instituée et des nouveautés liées aux circonstances. Au sein de la gentilhommerie, si certains viennent au siège en encadrant «la commune», un certain nombre s'engagent individuellement, et pour beaucoup sans doute intègrent les troupes de Mercœur qui sont rapidement sur place. Incontestablement, la dimension de lutte contre un coup de force protestant motive, ici aussi, bien des engagements.

⁵⁴ Les autorités rennaises demandent en juin aux ruraux de mettre bas les armes : voir ADIV, 1Bf 58 (13 juin 1589), pour les paroisses du marquisat de L'Espinay, ou *Information, op. cit.*, p. 221, pour celles des baronnies de Vitré et Châtillon-en-Vendelais.

⁵⁵ LA BORDERIE, *op. cit.*, p. 6-7.

⁵⁶ PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 42.

⁵⁷ BRANTÔME, *op. cit.*, t. V, p. 191, dénonce le recours par Mercœur «aux communes de Bretagne eslevées qui ne luy servirent de rien, si non à faire tous les maux du monde, cruautéz et massacres ; ainsy que telles personnes desbordées y sont adonnées». De THOU, *op. cit.*, p. 560 évoque Mercœur qui marche lui-même au siège «à la tête [...] des paisans des environs à qui il avait fait prendre les armes».

⁵⁸ Le Vitréen René Lambaré, sieur de l'Egrière, est ainsi capitaine de la paroisse de Livré et de sept ou huit paroisses circonvoisines ; on le repère au siège, établi au faubourg Saint-Martin : *Information, op. cit.*, p. 214 et 222.

Plusieurs nobles de la région, qui vont ensuite très vite s'éloigner de Mercœur, répondent ainsi à son appel au printemps 1589⁵⁹.

Les premières troupes envoyées avec Talhouët le 23 mars sont rapidement renforcées alors que le siège s'installe : Talhouët, qui loge au faubourg Saint-Martin, est désigné comme maréchal du camp pour le siège par Mercœur⁶⁰. Ce dernier y vient ensuite avec toute sa cavalerie, au début d'avril⁶¹. A plusieurs reprises, des mouvements sont mentionnés, comme ces 800 hommes sous deux capitaines, Puigreffier et Branguerin, qui arrivent le 9 mai. Ces forces comprennent un noyau de troupes aguerries, où figurent même des «Albanoys» parmi les cavaliers que commande Vincent de Launay, sieur de La Chesnaye-Vaulouët⁶². Mais une partie des hommes, dans une Bretagne jusqu'alors largement épargnée par la guerre, est mobilisée pour l'occasion parmi la gentilhommerie rurale comme parmi les populations urbaines. On trouve au siège des «ligueurs» issus des élites rennaises, mais des valets d'artisans de cette ville sont aussi sollicités pour venir combattre à Vitré. Un témoin rapporte également qu'à Saint-Malo, «aucuns jeunes hommes de la ville non mariez et de bonnes familles sortoient quelquefois en armes, se joignant à d'autres qui s'enrolloient sous les capitaines qui levoient pour le duc de Mercœur»⁶³.

Au total, il y a donc beaucoup d'hommes au siège de Vitré, même si certains chiffres évoqués par les royaux ne sont guère crédibles⁶⁴. Mais ce qui est sûr, c'est que les effectifs ont dû être instables, qu'il s'agisse de paysans ou des gentilshommes des environs. De nouvelles mobilisations sont donc nécessaires pour rappeler des populations locales qui sont retournées chez elles, jamais bien loin il est vrai. Elles se produisent en fonction de la situation militaire, ainsi au début de juin autour de l'affaire de Châteaugiron, puis de l'arrivée des renforts royaux dans Vitré. Même les troupes réglées sont concernées par ces variations, d'une part parce que certaines d'entre elles circulent entre divers objectifs et d'autre part en raison de l'instabilité chronique des effectifs au sein de chaque unité. Il faut enfin tenir compte du fait que l'activité liée au siège concerne indirecte-

⁵⁹ Voir les cas de René Langan de Boisfévrier et de René Pinel de Chaudebeuf dans MAUGER, *op. cit.*, t. 1, p. 141-142.

⁶⁰ Pour PALMA-CAYET, *op. cit.*, p. 73, c'est Talhouët qui «fit prendre les armes à toutes les paroisses de quatre lieues aux environs» : il est cependant probable que la mobilisation a été d'abord lancée par des personnalités locales, comme en 1574.

⁶¹ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 279.

⁶² *Information*, p. 67 et 219. Les Albanais appartiennent à la cavalerie légère : provenant initialement des Balkans, ils ont à la fin du XVI^e siècle des origines très variées.

⁶³ FROTET DE LA LANDELLE, Nicolas, «Mémoires inédits» dans *Saint-Malo au temps de la Ligue : mémoires et documents*, t. I, pub. par F. Joüin des Longrais, Rennes, 1886, p. 104.

⁶⁴ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 23, parle pour juin de plus de 10 000 hommes de «troupes réglées» outre les 40 000 ruraux...

ment tout le pays de Vitré, à cause des opérations de contrôle des axes, des places secondaires et des lieux fortifiés. Ce contrôle mobilise aussi bien des ruraux du secteur que des troupes de Mercœur.

Pour obtenir la décision lors d'un siège, les assaillants ont un besoin vital d'une artillerie performante. Or il n'y a rien sur place, et Talhouët arrive avec des troupes, pas avec du canon. Mercœur ne dispose pas d'artillerie de siège et compte sur les grandes villes du duché, et au départ en particulier sur Rennes, toute proche, et dotée d'un arsenal non négligeable⁶⁵. La demande de deux petites pièces, le 27 mars, reçoit une réponse dilatoire, car le roi Henri III a écrit auparavant à la ville de ne pas se dessaisir de son artillerie. Cependant des ordres explicites de Mercœur paraissent devoir entraîner l'envoi de canons dans les jours suivants. Mais, le 5 avril, la ville abandonne le camp du gouverneur, événement de première importance sur lequel il faudra revenir. Désormais il n'est plus question que l'arsenal rennais puisse servir pour le siège⁶⁶. A défaut, Mercœur est d'abord obligé de se rabattre sur l'artillerie de Fougères, sans doute de plus médiocre valeur⁶⁷. La petite ville sert d'ailleurs plus largement de base logistique de proximité pour les assiégeants. Ce n'est qu'en juin que la batterie de siège est renforcée efficacement par l'arrivée de canons nantais. La décision semble prise à Nantes le 5 juin⁶⁸. Les pièces remontent d'abord jusqu'à Nort, sans doute en utilisant la voie d'eau que représente l'Erdre⁶⁹. Ensuite il faut en passer par le charroi, ce qui ralentit et complique la progression et accroît les besoins de protection contre un coup de main ennemi. Le 13 juin, Mercœur, qui lui aussi remonte de Nantes, «a arivé à Vitré pour battre la ville avecq 3 pièces de canon»⁷⁰. Il y a donc sur

⁶⁵ Un état de l'artillerie rennais en 1599 est publié par CARRÉ, Henri, *Recherches sur l'administration municipale de Rennes au temps de Henri IV*, Paris, 1888, p. 76-77.

⁶⁶ ROPARTZ, *art. cit.*, p. 200-205.

⁶⁷ Un état de 1561 est publié dans LE BOUTELLER, Christian, *Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères*, t. IV, Bruxelles, 1976, p. 19-20 (première édition : 1912-1913). Les pièces qui, à cette date, pourraient éventuellement servir pour une batterie de brèche – «cinq canons de fer (= fonte) sans boueste» – sont déjà anciennes (les pièces récentes sont en bronze) et, on le voit, incomplètement équipées. Les autres, «petits canons de fonte (= bronze)», faucons et autres fauconneaux sont de plus petit calibre.

⁶⁸ TRAVERS, Nicolas, *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, Nantes, 1841, t. III, p. 24.

⁶⁹ Versement de 15 écus au capitaine de la milice nantaise Guillaume Le Vavas seur, sieur de la Gendronnière, conseiller au présidial et à trente soldats «qui l'auroint assisté à la conduite de l'artillerie, depuis cette ville [de Nantes] jusques à Nort, pour mener au siège de Vitré, du commandement de monseigneur le gouverneur» : AC Nantes, CC 134 (compte extraordinaire de René Mocquart pour 10 755 écus empruntés pour le fait de la guerre).

⁷⁰ PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 43 ; voir aussi BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 24. Le 24 juin, le registre paroissial de Rannée mentionne «le canon de Nantes et de Fougère à Vitré» : CROIX, Alain, *Moi Jean Martin recteur de Plouvellec... Curés journalistes de la Renaissance à la fin du 17^e siècle*, Rennes, 1993, p. 38.

place sans doute une demi-douzaine de canons lourds, seuls efficaces pour faire brèche, même si des armes plus petites ont aussi leur intérêt, comme celle qui emporte les cuisses du capitaine César du Lac.

Pour ce qui est de l'intendance, les Vitréens issus de la municipalité, du monde de l'office (procureur, alloué, greffier de la juridiction) ou de l'élite marchande, sont très mobilisés. Ils fournissent «munitions (= vivres) et argent» et c'est parmi eux que sont choisis les commissaires aux vivres. Le procureur Jean Geslin «envoie des mandements [aux paroisses alentour] pour contribuer à la nourriture de ceulx qui sont audit siège»⁷¹. Mercœur a dû cependant intervenir pour rappeler certains à leur devoir ; Geslin lui-même avait d'abord fui à Laval, mais il obéit au duc, revient et siège bientôt à son conseil à Vitré⁷². La mobilisation financière concerne tous les environs : la municipalité et les officiers «ligueurs» organisent la levée de taxes sur les paroisses⁷³. A Fougères, les autorités locales établissent une cotisation sur la baronnie, destinée, entre autres, aux frais du siège⁷⁴. Mais la mobilisation est plus large : Nantes en particulier est activement sollicitée⁷⁵. Pillages et prises de guerre fournissent aussi des ressources. Les maisons des champs des adversaires de Mercœur, particulièrement les notables rennais, sont visitées : leur bétail est pris et mené à Vitré⁷⁶. Les biens des huguenots sont assignés en priorité au remboursement de ceux qui prêtent à Mercœur, dans la logique de pratiques antérieures, comme on l'a vu plus haut pour payer la garnison de Vitré⁷⁷. La

⁷¹ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 279 ; *Information*, p. 167, 206 et 247. Une procédure ultérieure montre un groupe de notables vitréens (Jacques Le Faucheur, Loys Le Moine, Robert Ringues, Georges Besnardaye...) qui ont été commis par Mercœur pour recevoir et distribuer les vivres au siège, et qui réclament 7 624 écus fournis par eux pendant 48 jours à partir du 9 avril : ADIV, C 3740. Ils ont fait avance de «pain, vin, viande, citre, avoine, foing et paille» pour les gens de guerre présents au siège. Le marchand André Morel, sieur des Bretonnières, un autre Vitréen, est aussi commis à la gestion des étapes du siège : Arch. Dép. de Loire-Atlantique, B 225 (compte en souffrance, janvier-mai 1628).

⁷² *Information*, p. 206 et 214.

⁷³ *Ibid.*, p. 247 par exemple.

⁷⁴ ADIV, 3 B 235, rôle des 4-5 août 1589, levée de 2 000 écus «pour employer tant aulx fraiz d'aulcunes munitions cy davant fournyez aulz gens de guerre allans a Vitré que fortifications de la ville de Fougères et autres effectz».

⁷⁵ GRÉGOIRE, LOUIS, *La Ligue en Bretagne*, Paris, 1856, p. 118-119 évoque un prêt de 20 000 écus de Nantes le 26 juin, pour la solde de la gendarmerie devant Vitré et un nouveau prêt le 25 juillet, pour les guerres.

⁷⁶ *Information*, p. 63, 208, 219, 245.

⁷⁷ ADIV, C 3740 : l'argent sera prélevé, suivant une ordonnance de Mercœur du 27 mars, «sur ceulx de la nouvelle opinion de ladite ville, faulbourg et baronnie [de Vitré], ou en cas qu'il [sic] ne le puissent porter sur le général du pais, promettant le faire avoir agréable au roy...». La dernière formule montre au passage que Mercœur prétend toujours agir au nom d'Henri III en lutte contre les huguenots...

déroute des troupes de Soissons à Châteaugiron le 1^{er} juin assure un butin non négligeable à Mercœur qui «profita de tous les équipages, chevaux et bagages du comte» prisonnier, ainsi que de ceux de beaucoup d'autres⁷⁸. Un tri des cibles semble encore possible en matière de prélèvement, ainsi qu'une certaine mesure dans les levées assises sur une population jusque là épargnée par la guerre. Un seigneur de Louvigné-du-Désert, près de Fougères, envoie ainsi à ses fils qui sont au siège, de l'avoine et du foin pour leurs chevaux, «crainte qu'ilz eussent pillé le pauvre peuple»⁷⁹. Une partie de l'effort de guerre, dans le cadre bien particulier propre à ce siège, n'est donc sans doute pas monétarisée, ni même centralisée par les agents de Mercœur et des assiégeants. L'instabilité des assaillants peut être également un atout logistique : ceux qui rentrent chez eux provisoirement ne sont plus à la charge de la trésorerie de Mercœur, laquelle n'aurait sans doute pas les moyens financiers et matériels de les tenir en permanence sous les murs de Vitré pendant près de cinq mois. L'engagement direct des populations locales dément donc en partie la formule selon laquelle l'argent serait toujours le nerf de la guerre. Il est également très probable que certaines unités sont incitées à aller «se rafraîchir» dans les possessions des royaux situées dans les environs, comme l'enquête du sénéchal de Rennes le laisse très clairement entendre.

Les opérations de siège

Les détails précis sur les modalités de la prise en main de la ville par les «huguenots et politiques» manquent mais on sait cependant que Vitré est immédiatement bloquée depuis les faubourgs. Dès la nuit du 21 au 22 mars, les adversaires du coup de force y élèvent des barricades, aussi bien du côté du faubourg du Rachat que de celui de Saint-Martin. Celles-ci sont bientôt renforcées par des corps de garde, et des tranchées sont ouvertes devant la place, au moins sur une partie du périmètre⁸⁰. Il faut aussi mettre en place des défenses externes, pour faire face à d'éventuelles tentatives de déblocage. Elles peuvent s'appuyer sur des structures déjà existantes, les

⁷⁸ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 20. On lit dans les registres paroissiaux de Brécé que Mercœur et les siens «ont prins led. sieur de Cresson [sic pour Soissons] et ont admené vers Brécé comme chevaux et bagaiges à Vitré» : PARIS-JALLOBERT, Paul, *Anciens registres paroissiaux de Bretagne*, 1890, réédition Floury, 2001, tome 1, p. 326.

⁷⁹ *Information*, p. 198-199 ; voir aussi p. 183 et 184.

⁸⁰ La mort de pionniers travaillant aux tranchées est mentionnée à plusieurs reprises dans les registres de sépultures de Saint-Martin, les 25 et 28 avril, 5 et 11 mai et 24 juillet : PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 42-43. Les pionniers, rattachés à une armée ou recrutés parmi les populations locales, sont chargés des travaux de siège, de la mise en place de l'artillerie et de toutes les tâches d'artisanat et de manutention nécessaires. Sur la contribution des autorités de Vitré à la confection des tranchées : *Information*, p. 206.

principaux faubourgs disposant en effet de portes extérieures. Malgré tout, ce blocus n'est pas étanche : il n'empêche ni le départ discret, du côté de la rivière, de deux hommes envoyés chercher du secours à Rennes le 8 juin, ni l'entrée dans la ville, le lendemain matin, des troupes qui ont répondu à leur appel, ni la sortie d'une partie d'entre elles le 10. Cependant le déroulement de cet épisode, le mieux connu et le plus important du siège, laisse penser qu'il n'est guère possible de faire pénétrer en ville du ravitaillement. Il n'est pas sûr qu'il aurait été très utile pour les hommes, en raison de l'état probable des réserves, mais il aurait sans doute permis de conserver les nombreux chevaux dont on a évoqué plus haut la mise à mort.

Mais les assaillants ne se contentent pas d'espérer affamer la ville. Le bombardement de la place, d'abord envisagé, selon La Mériais, depuis le champ Sainte-Croix au sud-ouest, avec les canons de Fougères, est en définitive entrepris depuis l'angle nord-est, face au faubourg Saint-Martin, avec une batterie renforcée par les canons nantais (voir carte 1). C'est peut-être la présence du château en face de la première batterie qui explique ce déplacement⁸¹. Malgré leur petit nombre, les pièces sont capables d'une action efficace contre les hautes courtines en pierre de Vitré. Il leur faut cependant pouvoir agir de près, car la portée utile pour un tir à destruction est réduite⁸². C'est peut-être parce que le secteur est d'approche plus facile, bien que les défenses y soient fortes, que la batterie a été déplacée au nord-est. Deux canons sont même installés de l'autre côté de la Vilaine, en position un peu plus éloignée⁸³. Selon un auteur local du 18^e siècle, deux mille coups de canon auraient été tirés au cours du siège⁸⁴. Le bombardement frappe également l'intérieur de la ville, puisqu'une plaque commémorative nous apprend qu'un coup de canon a mis en pièce une cloche de l'église Notre-Dame⁸⁵. Deux personnages qui ont logé dans le faubourg

⁸¹ PIRÉ, dans son *Histoire particulière de la Ligue en Bretagne*, évoque la «grosse tour orillonnée du chasteau» qui aurait dangereusement flanqué une brèche éventuelle : Bibliothèque municipale de Rennes, manuscrit 334, p. 29.

⁸² Les auteurs ne s'accordent cependant pas sur cette portée utile : certains l'estiment ainsi à 50 mètres (FAUCHERRE, Nicolas, *Places fortes, bastion du pouvoir*, Paris, 1984, p. 20) et d'autres à 150 mètres (ELTIS, David, *The Military Revolution in Sixteenth Century Europe*, Londres et New York, 1998, p. 86).

⁸³ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 24.

⁸⁴ Mellet du Louvre cité par PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 42.

⁸⁵ PIRÉ, *op. cit.*, p. 35, la désigne comme «la cloche de l'horloge qui est dans cette belle lanterne antique de la tour de l'église Notre-Dame». Elle est refondue en juin 1596 avec une inscription rapportée par Mellet du Louvre qui rappelle qu'«au mois de juin 1589 les ligueurs ennemis du Roy ayant assiégé cette ville de Vitré ont étendu leur furey jusques à moy et m'ont mis en pièces d'un coup de canon». La refonte, le 20 juin 1596, est mentionnée dans les registres de baptême de la paroisse Notre-Dame : PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 47, qui précise en 1880 que cette cloche existe toujours et que l'inscription rapportée par Mellet est exacte «si ce n'est que l'orthographe des mots est quelque peu changée». Elle semble avoir disparu aujourd'hui.

Saint-Martin de Vitré et sont de passage à Rennes déclarent qu'on bombarde toujours la place le 10 août⁸⁶. Mais c'est dès la mi-juin, après l'arrivée des canons nantais, que le bombardement a franchi une étape décisive. Trois ou quatre tours du nord-est de l'enceinte sont alors gravement touchées et une brèche est réalisée le 23 juin⁸⁷. Elle est élargie les jours suivants. Entre temps, le 24, les assaillants font jouer une mine, mais qui ne semble pas avoir eu beaucoup d'effet⁸⁸. Même si l'enceinte vitréenne est déjà en partie obsolète, on notera que, dans les conditions du moment, il n'a pas fallu moins de trois mois aux assiégeants pour parvenir à un résultat significatif⁸⁹.

Les assiégés pâtissaient pourtant d'un inconvénient initial : les circonstances du début de siège n'avaient pas permis de préparatifs sérieux, à commencer par le dégagement des faubourgs. Cela facilite sûrement la progression à couvert des assiégeants, et sans doute l'établissement des tranchées et des batteries. Mais les défenseurs paraissent faire un usage efficace des armes dont ils disposent, sans doute avant tout de leurs armes à feu. Le registre des sépultures de Saint-Martin en témoigne, qui donne des renseignements sur le sort des hommes de la compagnie d'arquebusiers de Pierre Lebel, sieur de la Jallière. Le registre mentionne ainsi, chez ces assiégeants, des tués les 10 et 30 avril et les 2 et 5 mai⁹⁰. Les assiégés se livrent également à des sorties épisodiques, à leur tour facilitées par l'absence de glacis, mais qui ont probablement parmi leurs buts de dégager l'espace : deux maisons sont ainsi brûlées le 15 avril du côté du faubourg Sainte-

⁸⁶ ADIV, 23 J 248, déposition du 11 août de Jean Chesnot : « Sur ce qu'il leur demanda si on battoit la ville de Vitré, ledict seneschal [de Fougères] dist que ouy et que a son advis il avoit ouy tirer des coups de canon » ; le compagnon du sénéchal ajoute « qu'il croioit qu'ilz battoient ladictte ville parce que le soir precedent il avoit veu porter deux barilz de poudre a la tranchée ou estoit ledict canon ».

⁸⁷ Une plaque commémorative du siège, réalisée peu après celui-ci et incrustée dans la muraille à l'endroit où elle s'était écroulée, rapporte que « breche fut faicte le 23 de juin » : elle est réparée à partir de septembre, *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome X, 1876, p. XVIII. Mais en 1611, une prorogation d'octroi est encore accordée aux habitants de Vitré pour réparer leurs murailles, « mesme la brèche qui fut faite lorsque le duc de Mercœur battit la ville à coups de canon » : Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 177 (audiences de la chambre des comptes, janvier-avril 1611).

⁸⁸ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 24.

⁸⁹ En 1591, commencent les travaux de réalisation d'un « esperon » (un bastion) destiné à renforcer la défense, placé juste là où se trouvait la principale batterie de siège : PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 44-45. A Vitré comme ailleurs dans la province, de Nantes à Blavet, la fortification bastionnée prend son essor pendant la période ligueuse.

⁹⁰ PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 42 : d'autres sont enterrés le 4 (ou 14) avril et le 4 mai. La compagnie de la Jallière est à Louvigné-de-Bais vers le 25 juin : *Information*, p. 252 ; le registre de Saint-Martin n'évoque pas de décès la concernant au-delà du 5 mai : est-ce à dire que la compagnie, éprouvée, a été au moins un temps retirée du siège pour se refaire ? La Jallière lui-même est vu par un témoin « aller et venir aud. siège de Vitré » : *ibid.*, p. 246.

Croix⁹¹. Agrippa d'Aubigné mentionne «une très grande [sortie], où ceux de la ville furent un quart d'heure à partager les tranchées», qui est sans doute la même⁹². Quand les assaillants finissent par faire brèche le 23 juin, l'apport des renforts entrés par la poterne du château quinze jours plutôt se révèle très précieux pour les assiégés. Essentielle paraît alors, à suivre La Mériais, la possibilité qu'ils ont d'édifier un retranchement en arrière de l'enceinte écroulée. C'est peut-être ici que le transfert de la batterie depuis le faubourg Sainte-Croix s'avère nuisible aux assiégeants car, toujours selon La Mériais, dans ce premier secteur il n'y avait «nul moyen de faire de retranchement»⁹³. La Mériais ne parle pas d'attaques, alors que Montmartin en mentionne deux, menées par l'infanterie de Mercœur commandée par François de Guébriant, qui de toute façon auraient été repoussées. Les conditions d'un assaut sont en effet médiocres : «l'endroit de la brèche estoit assés escarpé, les décombres apparemment n'avoient fait que rouller dans le vallon et ne donnoient aucune facilité pour y monter, avec cela que le terrain de la ville estoit encore plus haut que le pied du mur»⁹⁴. Il est possible en outre que le manque de fantassins chevronnés parmi les assaillants ait nui à leur capacité d'assaut, qu'il y ait eu ou non des tentatives⁹⁵. De toute manière, dans les sièges du temps, la grande majorité des assauts sont voués à l'échec⁹⁶.

Grâce à leur résistance, les défenseurs peuvent espérer une aide extérieure. Un siège a en effet trois issues : la prise d'assaut, la reddition par composition ou la levée. Les assaillants ne parviennent pas à emporter la ville de force. Des négociations sont évoquées, aussi bien en début qu'en fin de siège, mais elles ne semblent pas avoir été conduites bien loin, du moins au vu de la documentation disponible⁹⁷. Reste la troisième possibi-

⁹¹ «Le samdy 15me du dict moys, ceulx du chatel et de la ville fidrent une sortie par la poterne du chastel, et mirent le feu en deulx maisons, et en fut tué, tant d'une part que d'autre, 8» : PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 42. Voir aussi BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 20, mais qui n'évoque qu'un mort et un prisonnier chez les assiégeants.

⁹² AUBIGNÉ, Agrippa d', *op. cit.*, t. VIII, p. 31.

⁹³ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 24 et 19. Sur le rôle décisif de la possibilité d'établir et de tenir de tels retranchements pour faire échouer le siège, voir WOOD, James, *op. cit.*, p. 219 à propos de celui de Chartres en 1568.

⁹⁴ PIRÉ, *op. cit.*, p. 34.

⁹⁵ Sur la faiblesse de l'infanterie de Mercœur, un an plus tard (septembre 1590, siège de Pontorson) avec seulement 1 000 à 1 200 hommes, mal armés et mal équipés : FROTET DE LA LANDELLE, *op. cit.*, p. 245-246. D'où l'importance de la contribution de l'infanterie espagnole dans le camp ligueur.

⁹⁶ ELTIS, *op. cit.*, p. 88-89.

⁹⁷ Dès le 27 mars, Mercœur écrit à Rennes que les huguenots «ne veulent quitter [Vitré] sous quelque condition que je leur aye fait presenter ; je suis delibéré de le leur faire par force que j'aye en main» : ROPARTZ, *art. cit.*, p. 203. Le 8 août à Rennes, le sénéchal de Fougères rapporte que «le bruit courroit que la ville de Vitré se vouloit rendre» : ADIV, 23 J 248, témoignage de Jean Chesnot, 11 août 1589.

lité, quand les assiégeants lèvent le camp, soit à cause de leur épuisement, comme à Metz en 1552-1553 ou à La Rochelle en 1573, soit sous la menace d'une armée qui vient au secours des assiégés. Les déblocages de villes constituent à l'époque des opérations stratégiques de grande importance. De nombreuses batailles de premier plan sont des «batailles de déblocage», comme en témoignent Pavie (1525), Saint-Quentin (1557) ou Rocroi (1643). Au cours des guerres de la Ligue, le plus grand succès de Mercœur (Craon, 23 mai 1592) se produira lui aussi dans un tel contexte. Qu'en est-il à Vitré ?

Il est d'abord nécessaire de revenir de façon plus précise sur l'expédition des 9-10 juin. Placée sous le commandement de Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin, qui a échappé à la déroute de Châteaugiron le 1^{er} juin, et de René Marec de Montbarot, capitaine de Rennes, elle permet l'entrée de renforts dans la ville assiégée. Les deux récits de l'événement offrent cependant des approches très différentes⁹⁸. Pour La Mériaux, il s'agit bien d'une tentative de déblocage depuis Rennes. L'arrivée par surprise est une réussite, mais la résistance efficace des faubourgs, sauf celui du Rachat emporté de l'extérieur (mais repris dans la journée) et une large mobilisation, au son du tocsin, des «communes» rurales, font finalement échouer l'affaire. Les assaillants qui ont percé les défenses sont donc contraints de se réfugier dans la ville en entrant par la poterne du château : ils paraissent piégés à l'intérieur. Le lendemain 10 juin, la sortie de Lavardin pour regagner Rennes est un demi-échec, puisqu'une partie seulement de ceux qui doivent repartir y parvient. En effet le pont aménagé pour la sortie à la porte Gatesel pendant la nuit, se rompt en cours d'opération et la réaction des assiégeants interdit ensuite tout passage⁹⁹. A suivre Montmartin cependant, l'expédition est seulement montée pour jeter un secours dans la ville assiégée, et c'est une réussite puisque, selon lui, à la suite du passage en force du 9, 200 combattants environ y demeurent après le départ de Lavardin et de sa troupe. Ces derniers auraient donc joué le rôle efficace d'escorte des renforts. Les deux chroniqueurs diffèrent enfin sur les effectifs : là où La Mériaux parle d'une expédition de 6 à 700 cavaliers, Montmartin donne un chiffre deux fois moindre. On juge au passage de la prudence toujours requise, même pour des sources habituellement fiables, quoiqu'orientées, en particulier en matière de données numé-

⁹⁸ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 281-282 ; Barthélemy, *op. cit.*, p. 21-24.

⁹⁹ Pour dissimuler le renforcement de ce pont, selon La Mériaux «on y battoit fortement le tambour afin qu'on n'entendist point le bruit de ceux qui y attachoient les planches». On peut se demander comment ce bruit a priori inhabituel n'a pas inquiété malgré tout les assiégeants, juste après une violente attaque. Le choix de la porte Gatesel, au sud de la ville, s'explique sans doute par le fait qu'elle débouche sur un terrain ferme et plat et sur un faubourg secondaire (La Mériaux), sans doute moins difficile à franchir.

riques. Sur ce plan, les éléments disponibles dans la comptabilité ne permettent pas de trancher¹⁰⁰.

Mais sur la logique de l'opération, un acte précise que les combattants rééquipés après la perte de leurs armes à Châteaugiron le 1^{er} juin «ont esté envoyez pour ravitaller la ville de Vitré lors assiégée par les ennemys». Une autre source narrative, le *Journal* de François Grignart, parle aussi de secours pour une ville «en nécessité d'hommes»¹⁰¹. Les formules employées semblent bien renvoyer à une simple expédition de renfort. Il serait cependant étonnant que le capitaine de Rennes, Montbarot, soit resté volontairement dans Vitré le 10 juin, alors que la ville où il commande est menacée. Ici l'explication tient sans doute, non au projet du 9, mais bien au semi-échec de la sortie du 10 juin, qui verrait une partie des «troupes d'escorte» bloquées dans Vitré avec les renforts qu'elles y ont convoyés. D'ailleurs, à vouloir trancher nettement entre les deux options, peut-être fait-on fausse route. Si l'attaque des royaux pouvait provoquer une panique générale et entraîner la levée du siège, ce serait parfait. À défaut, elle permettra de toute façon de renforcer la ville. Une chose est sûre pour finir : les royaux de Rennes ont voulu alors frapper un grand coup pour de multiples raisons : rassurer les assiégés et plus largement le camp royal, reprendre la main après la déroute de Châteaugiron, profiter de l'absence dans le secteur de Mercœur, qui est parti pour Nantes avec le comte de Soissons, son prisonnier, et anticiper sur son retour avec l'artillerie nantaise (il revient à Vitré le 13 juin)¹⁰².

Les renforts restés, volontairement ou non, dans Vitré à partir du 10 juin ont sans doute joué un rôle décisif dans la résistance de la ville, une fois la brèche faite¹⁰³. Il n'en reste pas moins que la place est toujours assiégée¹⁰⁴. L'arrivée du prince de Dombes à Rennes le 13 août est en revanche décisive. La proximité des troupes, qui sont cette fois-ci parvenues sans encombre jusqu'à leur objectif rennais, est suffisante pour que Mercœur ordonne la levée du siège de Vitré le lendemain. Il refuse donc de prendre le risque d'être entraîné dans une «bataille de déblocage». Certains adversaires du gouverneur, qui soulignent régulièrement sa pusil-

¹⁰⁰ ADIV, C 3742.

¹⁰¹ GRIGNART, *op. cit.*, p. 68 ; BRANTÔME, *op. cit.*, t. VI, p. 196, va dans le même sens, évoquant Lavardin : «après y avoir mis les gens qu'il faloit et pourveu à tout, il en sortit...».

¹⁰² Parmi les quinze scènes en camaïeu peintes vers 1630 au manoir du Bois-Doublet (auj. dans la Sarthe) pour Etienne Godefroy, un proche de Lavardin, scènes qui commémorent les faits d'armes du maréchal, figure le «secours de la ville de Vitré» : «Notice sur Bois-Doublet», *Revue historique et archéologique du Maine*, 1922, 2^e série, tome II, p. 153-159.

¹⁰³ Là-dessus, voir aussi BRANTÔME, *op. cit.*, t. VI, p. 195-196.

¹⁰⁴ Beaucoup de flottement sur la durée du siège dans les sources narratives plus éloignées : selon d'AUBIGNÉ, *op. cit.*, t. VIII, p. 31, le siège «dura cinq semaines», ce qui peut être un *lapsus calami* pour cinq mois. PALMA CAYET, *op. cit.*, p. 73 parle de six semaines, de THOU, *op. cit.*, p. 560 de quarante jours, alors que Brantôme, *op. cit.*, t. VI, p. 195 le fait durer neuf mois.

lanimité, expliquent par celle-ci ce départ presque précipité¹⁰⁵. Mais Mercœur doit aussi tenir compte d'un probable épuisement des assiégeants, alors que les opérations s'étirent depuis près de cinq mois, ce qui en fait un long siège¹⁰⁶. Outre les pertes des assauts, il faut faire la part des victimes des combats au quotidien, dont témoignent les morts de la compagnie de la Jallière, mentionnés plus haut, sans parler de celles que les maladies provoquent bien souvent en de telles circonstances. Par ailleurs, le mouvement de l'armée de secours fait peser une menace sur les lignes d'approvisionnement. Il y a sans doute aussi un réel risque tactique d'être pris militairement en tenaille, car les troupes logées dans Vitré ne sont pas négligeables. Mercœur peut craindre de perdre à cette occasion sa précieuse artillerie. D'où son départ immédiat, destiné en l'occurrence à renforcer les places qu'il tient, au premier rang desquelles figure Fougères, qui fait effectivement l'objet d'une attaque de Dombes quelques jours plus tard, avant même que le prince n'entre à Vitré.

La levée du siège est marquée par un nouvel épisode violent : l'incendie, au moins partiel, des faubourgs. Les témoignages des deux camps se rejettent la responsabilité de l'opération. Pour La Mériaux, elle incombe aux assiégeants : «Les étrangers quittant les fauxbourgs les pillèrent et y mirent le feu en beaucoup de lieux». Dans les registres de Saint-Martin, à l'inverse, le prêtre Guillaume Guesdon affirme que «ceux de la ville ont sorti et ont mins le feu es forsbours, et ont tout pillé et ravaigé...»¹⁰⁷. S'il n'est nullement impossible que certains des soldats de Mercœur se soient livrés à des déprédations lors de leur départ, il n'en reste pas moins qu'il est hautement probable que la «punition» des faubourgs relève avant tout des assiégés. Le récit détaillé de Guillaume Guesdon sur les forfaits accomplis – il déclare même être monté au château le 16 août pour récupérer deux croix enlevées dans l'église de Saint-Martin – accrédite la chose, mais également les dissensions chez les vainqueurs rapportées par le notaire rennais Pichart au sujet du sort des faubourgs¹⁰⁸. Ces règlements de compte internes à l'ag-

¹⁰⁵ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 280, évoque Mercœur qui, à l'approche du comte de Soissons «parloit desja de faire lever le siège de Vitré et de se retirer», jusqu'à ce qu'on le convainque d'attaquer à Châteaugiron.

¹⁰⁶ Durée moindre qu'à La Rochelle en 1572-1573 (huit mois), mais équivalente à Sancerre en 1573 et Rouen en 1591-1592, et bien plus longue que pour Rouen en 1561 (un mois), Chartres en 1568 (moins d'un mois), Poitiers (deux mois et demi) et Saint-Jean-d'Angély (un mois et demi) en 1569, Paris en 1590 (4 mois), Chartres en 1591 (2 mois), pour comparer avec les plus célèbres sièges des guerres de Religion.

¹⁰⁷ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 26 ; PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 43.

¹⁰⁸ PICHART, *op. cit.*, col. 1703 (18 août 1589) : Montbarot et Bordage-Montbourcher ont un différent qui «vint d'autant que ledit sieur de Bordaige avoit voullu brusler les fauxbourgs de Vitré après le siège levé, ce que ledit Sieur de Montbarot empescha, disant qu'il n'estoit de besoin de brusler les maisons qui ne portoient aucune nuisance à la ville ; ce néanmoins il en fut bruslé une grande partie».

glomération sont, pour partie au moins, la conséquence des conditions initiales de l'affrontement. Les sources ne permettent cependant pas de savoir si les habitants de Vitré ont eux-mêmes pris part à ces ravages, ou s'ils relèvent avant tout des troupes extérieures présentes dans la ville.

Mais les lendemains de la levée du siège offrent une autre originalité, plus intéressante encore. En effet le départ des troupes de Mercœur ne concerne pas les ruraux du pays de Vitré, paysans et gentilshommes mêlés, qui ont pris part à de nombreux épisodes du siège. Ils continuent leur lutte contre les vainqueurs. Sans doute d'ailleurs une partie des habitants de la ville et des faubourgs qui ont combattu dans le camp Mercœur sont-ils toujours actifs à leurs côtés¹⁰⁹. Les paroisses encadrées par des gentilshommes ligueurs continuent à agir, même si leur action évolue par rapport au temps du siège. Au cours de celui-ci, la «commune» est intervenue, dès le début des opérations, à Vitré même : elle s'en tient désormais éloignée. En dehors d'une mobilisation au quotidien assez mal connue¹¹⁰, elle avait été aussi appelée pour lutter contre l'attaque des royaux le 9 juin. Lors de la sortie du 10 en direction de Rennes, Lavardin est confronté aux paysans, à la fois parce qu'ils bloquent les axes et parce qu'ils l'attaquent franchement. La traversée de la lande d'Izé, vaste espace ouvert, est un moment particulièrement délicat pour lui : «toutes les sorties en estoient fermez par de bons fossés et les paysans, accourus au son du tocsin l'environnoient et l'attaquoient de tous costés». Il n'aurait dû son salut qu'à un «petit passage au coing de ladite lande» découvert grâce à un paysan acheté. Et Montmartin de souligner aussi la dureté des combats, car «les paisans sont fort vaillans en leurs chemins estroits et grand fossez»¹¹¹. Outre les épisodes de combat généralisé comme celui de la lande d'Izé, se dessine donc une guerre des chemins et des fossés, facilitée par le développement d'un système bocager dense : les «fossez» évoqués ici renvoient, au moins pour partie, aux chemins creux et aux haies¹¹². Les parties embocagées voisi-

¹⁰⁹ Des «réfugiés de Vitré» se retrouvent par exemple durablement au château de Saulecourt en Louvigné-de-Bais : *Information, op. cit.*, p. 292-293 ; d'autres sont à Châtillon-en-Vendelais, qui tient pour la Ligue jusqu'en septembre 1591.

¹¹⁰ Des ruraux explicitement mentionnés comme pionniers et tués à la tranchée : exemples dans PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 42 : le 25 avril est enterré Jan Garault de la Chapelle d'Erbrée «tué au tranchés en beschant» ; trois jours plus tard c'est «ung homme des chams» qui subit le même sort.

¹¹¹ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 23 ; MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 281. Selon les deux auteurs, Lavardin déclare en arrivant à Rennes «qu'il avoit esté à quatorze batailles ou rencontres, mais que jamais il ne s'estoit trouvé si pressé, ny en si grand danger».

¹¹² MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 280, évoquant l'itinéraire entre Segré et Châteaugiron, au sud du secteur concerné, parle de «quinze grandes lieues de chemin couvert, et la pluspart bourbeux et fangeux, à cause que le soleil n'y peut pénétrer pour la multitude des arbres». PALMA CAYET, *op. cit.*, p. 73, affirme que les paysans «avoient remply les chemins creux, qui sont fort communs en ce pays là, d'arbres qu'ils avoient coupés». Un témoin dénonce en mai le marquis d'Espinay qui «a faict abattre à ses subiectz des chesnes par les chemins» : *Information*, p. 59.

nent avec de vastes landes, espaces ouverts mais bordés eux aussi de «fossés» destinés à encadrer les divagations du bétail. En lien avec les transformations du paysage, c'est une forme de «guerre des haies» qui s'amorce ici, ce qui semble militairement assez nouveau.

Ces affrontements se poursuivent donc au-delà de la levée du siège. Les paroisses environnantes font en effet la grève de l'approvisionnement de Vitré et bloquent les axes de communication : «le pais fort et tout fossoyé de grands et hauts fossez leur donnoit de grands avantages» insiste Montmartin. Les bourgs restent également barricadés. Il est donc nécessaire d'organiser, depuis Vitré et/ou Rennes (les sources divergent) des expéditions pour mater les ruraux, rouvrir les axès et, ce faisant, «les remet[tre] en l'obéissance du roy [et] rétabli[r] le marché». Ces opérations demeurèrent mal connues¹¹³. On conserve la trace d'un seul épisode précis, celui du combat d'Étrelles, le 21 novembre, parce qu'il est rapporté une fois encore dans les registres de Saint-Martin. L'assaut donné à ce petit bourg situé à environ huit kilomètres au sud de Vitré tourne progressivement au massacre : les combats et les exécutions qui y font suite causent de nombreux morts. Les chiffres donnés dans le registre sont délicats à interpréter, mais il y a au moins 71 victimes, et peut-être au total près de 200, parmi les vaincus¹¹⁴. On peut supposer que c'est le caractère particulièrement sanglant de l'épisode – joint à sa grande proximité avec Vitré – qui lui vaut d'être consigné dans le registre. Les victimes sont «des dictz Estrelles et leurs confederés», ce qui tend à prouver qu'une organisation collective existe encore à cette date tardive, plus de trois mois après le retrait de Mercœur¹¹⁵. C'est la dernière trace documentaire, sous bénéfice d'inventaire, de cette guerre des communes¹¹⁶. Hasard ou symbole, le pre-

¹¹³ Elles doivent dans certains cas s'articuler avec la prise de contrôle de points d'appui de gentilshommes ligueurs. MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 283 évoque explicitement La Roberie, manoir de la famille Du Guesclin «confite en Ligue» à Saint-Germain-du-Pinel ; PICHART, *op. cit.*, col. 1704 mentionne le retour à Rennes le 8 novembre du sieur de La Tremblaye, qui ramène comme prisonnier le sieur de Boisglé, capturé à La Bouexière. Sur le rôle de Boisglé dans le camp ligueur : *Information*, p. 117 et 239.

¹¹⁴ On connaît une victime non négligeable dans le camp royal : le capitaine Judier, qui avait repris le contrôle du Bordage pour les royaux le 23 août. Blessé au bras d'un coup d'arquebuse à Étrelles – ce qui montre qu'il y a bien eu combat –, il est ramené à Rennes et mourra des suites de sa blessure le 3 avril suivant : PICHART dans *Preuves*, *op. cit.*, t. III, col. 1703 et 1705.

¹¹⁵ PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 44.

¹¹⁶ En revanche, à l'extrême fin de 1589, Montmartin, arrivé sur place pour prendre le gouvernement de la ville, continue à s'en prendre aux points d'appui de la gentilhommerie «ligueuse» (déjà évoquée note 113) : «bloqué de tous costés des ennemis qui avoient fortifié des maisons de Gentilshommes, [il] fit sortir de l'artillerie, les prit et les rasa» : MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 284.

mier témoignage, daté du 23 mars, concernait précisément la venue au siège du «capitaine d'Estrelles»¹¹⁷...

Le siège de Vitré dans son contexte stratégique

L'offensive Mercœur

Les événements de mars 1589 sont toujours présentés, dans l'historiographie de la Ligue en Bretagne, comme une rupture. Or les choses sont plus complexes. Le comportement politique et les options de Mercœur au printemps 1589 demanderaient à être examinés de près, ce qui n'est pas ici notre propos. Une chose est sûre : les opérations menées, en particulier à Vitré, se situent dans la continuité de celles qui ont débuté en 1585 dans le cadre de la huitième guerre de Religion. Assiéger Vitré s'inscrit parfaitement dans la lutte anti-protestante, qui implique désormais d'affronter non seulement les huguenots, mais aussi leurs alliés catholiques «policitiques», ainsi que les désigne dès le début du siège le registre paroissial de Saint-Martin. S'étant assuré le contrôle de Rennes, Mercœur, informé du coup de force perpétré par les protestants et leurs alliés à Vitré, veut persuader les édiles rennais qu'il leur a épargné un sort identique, «le malheur où est tombé Vitré», suivant sa formule du 27 mars¹¹⁸. Significativement il entend deux offensives parallèles. Celle qui concerne Vitré est concrètement une réaction aux opérations du 21 mars. Mais la cible était identifiée depuis longtemps : première communauté calviniste de Bretagne, mais aussi principale place des Laval protestants dans la province¹¹⁹. L'autre opération vise Josselin, citadelle de la seconde grande famille protestante de Bretagne, les Rohan. Ils sont alors dans la même situation délicate que les Laval, avec comme héritier un jeune enfant, René, âgé de 10 ans (Guy XX de Laval pour sa part n'en a que 4). Une attaque surprise est lancée, pour être finalement déjouée partiellement : si la ville est prise par les troupes de Mercœur, le château où s'est enfermé Sébastien de Rosmadec, baron de Molac, gouverneur de la place, tient bon : ce 31 mars, jour de vendredi saint, un autre siège commence

¹¹⁷ PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 43, note 6. Au 19^e siècle, ce type d'opérations est considéré comme une première chouannerie, y compris dans ses logiques militaires. BOIS, Louis-François du, sous-préfet de Vitré sous la monarchie de Juillet, dans son *Essai sur l'histoire de la ville de Vitré*, Paris, 1839, affirme, p. 75 : «C'était la chouannerie de ces tems déplorable»... Le massacre d'Ételles est commémoré suivant des modalités parallèles à celles des événements de la Révolution (avec en particulier un vitrail du souvenir dans l'église paroissiale). On aimerait savoir si sa mémoire avait traversé les siècles ou s'il s'agit d'une redécouverte documentaire des érudits du 19^e...

¹¹⁸ ROPARTZ, *art. cit.*, p. 202.

¹¹⁹ S'y ajoutent d'autres prises de contrôle secondaires comme le château de Comper qui appartient aussi au comte de Laval, et qui passe aux mains des ligueurs dès le début avril 1589 : l'opération est alors présentée comme relevant du «service du Roy» : *Information*, p. 47, 49 et 204.

donc¹²⁰. La direction en incombe à Jean d'Avaugour de Saint-Laurent, guidon de la compagnie de gendarmes de Mercœur et gouverneur de Dinan. A Vitré commande François de Talhouët, un des proches lieutenants du duc, promu gouverneur de Redon. Le très catholique Mercœur mène donc la lutte contre les bastions protestants de son gouvernement, dans le prolongement de ses campagnes antérieures, assez peu couronnées de succès il est vrai, en Poitou et Anjou entre 1586 et 1588¹²¹.

Début avril 1589 cependant, les cartes sont brutalement rebattues. Henri III prend officiellement position contre Mercœur et décide de le destituer. Il commande également «à tous Seigneurs, Gentilshommes, Capitaines, Communes et autres estant es sièges de nos-villes et chasteaux de Vitré et de Josselin de incontinent poser les armes et se retirer à leurs maisons» : les deux opérations sont ici associées dans une condamnation commune¹²². En conséquence des ordres royaux, Rennes se retourne contre Mercœur : la ville s'émancipe de sa tutelle dès le 5 avril, sans grandes difficultés car les hommes de Mercœur laissés sur place sont peu nombreux et n'ont guère de moyens de défense. Les conséquences sur le plan stratégique régional sont considérables. A Rennes, de grands officiers (des présidents au parlement, le sénéchal) ont joué un rôle de premier plan dans le basculement. Militairement, Rennes devient en quelques jours un pôle de concentration de la haute noblesse bretonne, huguenote mais surtout catholique, laquelle reste largement fidèle à Henri III. Y entrent ou reviennent, outre le baron de la Hunaudaye (René de Tournemine), lieutenant général, le baron du Pont (Toussaint de Beaumanoir), le baron Thomas de Guémadeuc, René de Rieux, marquis d'Assérac, le marquis de Coëtquen et son fils le comte de Combourg, et peut-être René et Guy de Rieux, sieurs de Sourdéac et Châteauneuf¹²³. Plusieurs au moins sont accompagnés de troupes¹²⁴.

¹²⁰ AUBIGNÉ, *op. cit.*, t. VIII, p. 32 ; Croix, *op. cit.*, p. 37 ; GOULART, Simon, *Mémoires de la Ligue...*, Amsterdam, 1758, t. III, p. 249-250.

¹²¹ Mercœur semble d'ailleurs au même moment envisager une nouvelle action directe contre Henri de Navarre : THOMAS-LACROIX, Pierre, «Lettres inédites du duc de Mercœur», *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 108, juillet 1981, p. 47.

¹²² *Preuves*, *op. cit.*, t. III, col. 1495.

¹²³ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 279, qui cité également le baron de Molac, lequel est sans doute encore à Josselin. Sourdéac est à Angers le 31 mars tout comme, début mai, un Châteauneuf qui est peut-être son frère : Jean Louvet, «Récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire, tant en la ville d'Angers, païs d'Anjou et autres lieux», publié sous le nom de «Journal», dans *Revue de l'Anjou*, 1854, t. II, p. 144 et 154.

¹²⁴ PICHART, dans *Preuves*, *op. cit.*, t. III, col. 1700 : quand Guémadeuc arrive le 15, «furent faites de nouvelles montres» ; le 19, Rieux-Assérac entre à Rennes «avec une belle compagnie». Par un brevet du 13 avril, Henri III a chargé le baron du Pont de lever un régiment de 10 compagnies d'infanterie, qui aura l'enseigne colonelle, ce qui fait du baron le colonel de l'infanterie royale en Bretagne : ADIV, 1Bf 58 (17-5-1589). Mercœur tente de l'empêcher d'agir selon GRIGNART, *op. cit.*, p. 67 puisqu'il part (en mai ?) de Dinan «à Quintin pour i attaquer le baron du Pont qui i amassoit des hommes, duquel lieu il ne le peult forcer».

A partir de ce moment, la mobilisation telle qu'elle s'est produite autour de Vitré au début du siège, sur les bases traditionnelles de 1574, celles de la fidélité au roi et de la défense de l'ordre catholique, est remise en question. Tous ceux qui prennent part au siège sont désormais accusés de sédition antimonarchique et appelés à mettre bas les armes¹²⁵. Bien sûr, la question de la légitimité est compliquée par la position en faveur de la Ligue du gouverneur lui-même, et de nombre de serviteurs du roi et plus largement de membres des élites sociales : cette prise de parti permet de couvrir bien des engagements, d'autant qu'elle se fait au nom de «l'honneur de Dieu, la conservation, manutention de son esglise et de ceste province», suivant des propos de Mercœur lui-même en mai 1589¹²⁶. En outre, l'opposition au roi, y compris militaire, s'est déjà exprimée chez les huguenots dès le début des années 1560, ou chez les Malcontents, des catholiques en conflit avec leur souverain, en 1574-1576. Si les événements de mars 1589 constituent, sur le plan militaire, une rupture véritable dans une Bretagne jusqu'alors très épargnée, cela ne saurait signifier qu'il s'agisse d'une entrée dans la guerre civile : la province fait ici ses premiers pas dans une *nouvelle forme* de guerre civile, par rapport à celles qu'elle a connues au cours des années précédentes – en particulier la lutte contre les huguenots – et alors même qu'elle n'en avait guère été affectée sur son propre territoire.

Vitré : point nodal ?

Dans ce nouveau contexte, tout comme dans l'ancien d'ailleurs, l'ancrage protestant de Vitré en fait un enjeu religieux important tout en lui donnant une dimension à la fois symbolique et politique¹²⁷. Pour le «parti» huguenot, contre lequel Mercœur prétend toujours mener la lutte, c'est une ville qui compte dans toute la région. Plus largement, à l'heure de la rupture entre camp «royal» et camp «ligueur», Vitré prend une valeur stratégique non négligeable. En haute Bretagne, La Hunaudaye la définit dès 1587 comme une place «très importante et tenant en subjection les villes de Rennes et Dynan»¹²⁸. La formule est sans doute un peu excessive, mais à coup sûr la ville peut selon les cas couvrir ou menacer Rennes et elle

¹²⁵ Pour une tentative «légale» pour obtenir ce résultat, voir *Information*, p. 113-114 : prononciation, par un sergent et-héraut de la ville de Rennes, de l'arrêt du parlement demandant de mettre bas les armes, devant Talhouet, le 20 avril, et devant Mercœur en personne le 28 mai.

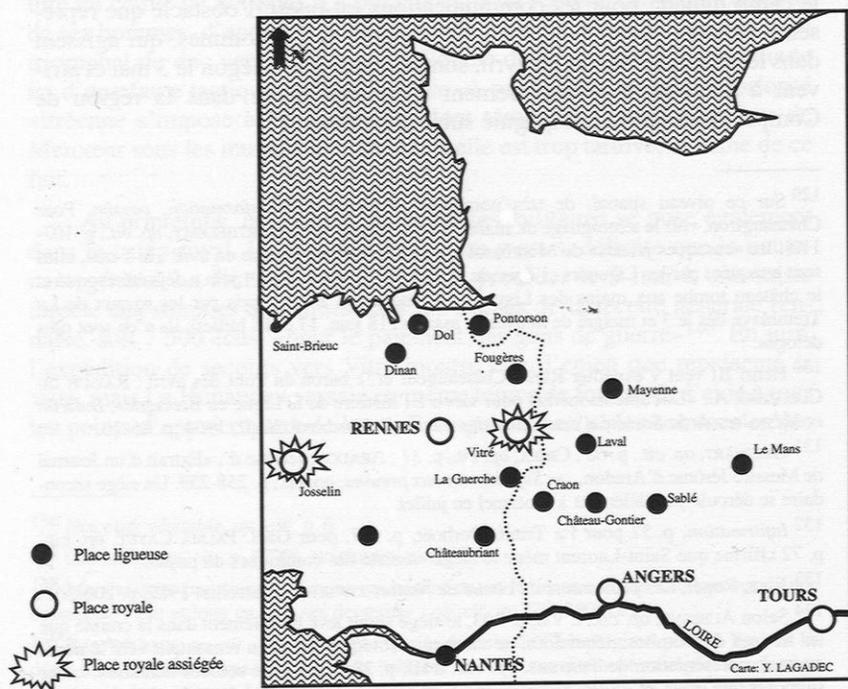
¹²⁶ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 16.

¹²⁷ Il y a peut-être aussi, accessoirement, un objectif financier ? La ville est en effet, suivant de THOU, *op. cit.*, p. 560, «fameuse pour sa richesse et sa situation avantageuse».

¹²⁸ BNF, Ms Fr 3379, f°24 cité par LE ROUX, Nicolas, «Un prince obligé de droit divin. Les engagements du duc de Mercœur sous le règne d'Henri III», dans BURON, E., et MÉNIEL, B., (éd.), *Le duc de Mercœur...*, *op. cit.*, p. 27-74.

constitue une place relais vers l'est, sur la route de Paris. Or la plupart des places bretonnes d'un large arc de cercle autour de Rennes, sont désormais aux mains de la Ligue (Redon, Dinan, Dol, Fougères, La Guerche, Châteaubriant). Vitré fait figure d'exception et de porte ouverte vers le Maine, où les Ligueurs sont également puissants. Elle est alors la «seule entrée par terre en la Bretagne» pour les royaux, aux dires de Montmartin (voir carte 2).

En fait, c'est à plusieurs échelles qu'il faut rendre compte de l'enjeu vitréen. On vient d'envisager ce qui concerne la province et l'Ouest, voire des horizons plus larges avec la question des communications avec la capitale, alors solidement ligueuse, mais assiégée par Henri III et Henri de Navarre en juillet-août 1589. Mais il y a aussi une géographie plus locale, à l'échelle du pays qui s'étend de Rennes à Vitré où, entre mars et juin, les Ligueurs tentent de prendre le contrôle du plus grand nombre possible de points d'appui (Châtillon-en-Vendelais, Châteaubourg, Châteaugiron, Le Bordage en Ercé, L'Espinay en Champeaux, Sauldecourt en Louvigné-de-



Places ligueuses et places royales au temps du siège de Vitré
(printemps-été 1589)

Bais...)¹²⁹. Se pose aussi la question du contrôle de la route d'Angers, qu'on va retrouver bientôt.

Mais l'attention portée à Vitré n'entraîne jamais de polarisation militaire complète, ni dans l'un, ni dans l'autre camp. Dans la phase nouvelle ouverte en mars 1589, Mercœur cherche à étendre au maximum son contrôle de l'espace, ce qui donne sens à l'engagement parallèle du côté de Josselin. Des secours y sont également envoyés par les royaux pour faire lever le siège¹³⁰. Ils permettent semble-t-il d'organiser la fuite de la dame de Rohan et du baron de Molac, mais le château finit par se rendre à Jean d'Avaugour de Saint-Laurent le 26 juillet, au bout de quatre mois de siège¹³¹. Dans tout le secteur, de nombreux indices de mobilisation de la «commune» sont repérables¹³². A partir de la fin mai vient s'ajouter le siège de Blain, autre place forte des Rohan, prise sur eux dès 1585, et perdue par Mercœur à la suite d'un audacieux coup de main de Jean de Montauban, sieur du Goust¹³³. Les troupes de Mercœur sous le commandement de François de Guébriant tentent vainement de reprendre la place vers la fin du printemps 1589, avant de revenir très probablement au siège de Vitré¹³⁴. En effet des troupes circulent d'un secteur à l'autre, avec dans le camp ligueur, pour les communications est-ouest, l'obstacle que représente Rennes. Ainsi le capitaine Branguerin et ses hommes, qui agissent dans le comté de Nantes en avril, sont-ils repérés à Guégon le 3 mai et arrivent à Vitré le 9. Ultérieurement c'est sans doute dans la région de Comper-Gaël que la compagnie subit une défaite¹³⁵.

¹²⁹ Sur ce niveau spatial, de très nombreux éléments dans *Information, passim*. Pour Châteaugiron, voir le témoignage du maître d'école Duval, dans BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 107-110 : les «casaques jaunes» de Montbarot s'y établissent en garnison en avril ; le 5 mai, elles sont attaquées par les Ligueurs ; l'épisode de l'attaque surprise du 1^{er} juin a déjà été évoqué et le château tombe aux mains des Ligueurs le lendemain. Il est repris par les royaux de La Tremblaye dès le 3 et malgré de nouveaux assauts (18 juin, 17 et 18 juillet), ils n'en sont plus délogés.

¹³⁰ Henri III veut y expédier Rieux-Châteauneuf et le baron du Pont dès avril : RAISON DU CLEUZIQUO, A., «Documents inédits pour servir à l'histoire de la Ligue en Bretagne», *Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, vol. XLII, 1904, p. 75-76.

¹³¹ GRIGNART, *op. cit.*, p. 68 ; CROIX, *op. cit.*, p. 37 ; ARADON, Jérôme d', «Extrait d'un Journal de Messire Jérôme d'Aradon...», *Supplément aux preuves, op. cit.*, p. 258-259. Un siège secondaire se déroule parallèlement à Ploërmel en juillet.

¹³² *Information*, p. 57 pour La Trinité-Porhoët, p. 117, pour Gaël. PALMA CAYET, *op. cit.*, p. 72 affirme que Saint-Laurent mène le siège «assisté des communes du pays».

¹³³ JOXE, Roger, *Les protestants du comté de Nantes xv^e-xvii^e*, Marseille, 1982, p. 206-207.

¹³⁴ Selon AUBIGNÉ, *op. cit.*, t. VII, p. 303, le siège serait levé brutalement dans la crainte que les troupes de Dombes, début août, ne viennent débloquent Blain en remontant vers le nord-ouest. La présentation de TRAVERS, *op. cit.*, t. III, p. 28, à partir de sources nantaises, laisse supposer une levée en juillet, plutôt au début du mois, et justifiée par la seule résistance intérieure des assiégés.

¹³⁵ *Information*, p. 43, 67 et 117 ; CROIX, *op. cit.*, p. 37.

Mercœur pour sa part réside en avril-mai essentiellement à Dinan, «pour estre presque au milieu du pais et pourveoir sagement a ce qui pourroit survenir»¹³⁶. Incontestablement, il s'agit alors pour lui de superviser les deux sièges de Josselin et Vitré, dont il est en gros à égale distance. Il est possible qu'il conduise une brève expédition vers l'ouest, dans la région de Quintin, pour y contrer la mobilisation de troupes royales par le baron du Pont¹³⁷. Mais les troupes concernées sont ensuite ramenées vers Vitré. Et à partir de la fin de mai, en dehors d'un bref séjour à Nantes, sa vraie capitale, pour y conduire son prestigieux captif, le comte de Soissons, et en ramener de l'artillerie, Mercœur se tient au siège de Vitré ou à Fougères, sa base arrière. Il ne se rend en revanche, autant qu'on le sache, ni à Josselin ou Ploërmel, ni à Blain. Est-ce à dire que Vitré apparaîtrait désormais comme une priorité ? Plusieurs auteurs font allusion à la difficulté supposée de Mercœur à faire des choix¹³⁸. On peut cependant supposer qu'il lui a semblé d'abord raisonnable de disperser ses efforts et ses troupes, avec l'espoir de l'emporter partout. La victoire sur Soissons le 1^{er} juin serait alors le couronnement de cette phase : Mercœur peut espérer que ses adversaires de Rennes et Vitré vont lâcher prise¹³⁹. Mais la capture du comte de Soissons n'a pas empêché un renfort, constitué en partie de ses hommes, d'entrer dans Rennes puis dans Vitré, profitant du crochet triomphal du duc vers Nantes, qui l'éloigne du siège. Il s'agit sans doute ici d'une faute tactique non négligeable. A partir de la mi-juin, la priorité vitréenne s'impose à l'évidence, ce dont témoigne l'assiduité même de Mercœur sous les murs de la ville. Mais elle est trop tardive, et vaine de ce fait.

Au printemps, la question des priorités militaires se pose également dans le camp royal. La situation financière y est si délicate que le lieutenant général La Hunaudaye croit devoir procéder le 9 mai à une saisie directe des sommes contenues dans les caisses de la recette générale rennaise, soit 7 500 écus, «pour le paiement des gens de guerre»¹⁴⁰. En juin, l'expédition de secours vers Vitré montre bien l'enjeu que représente la ville, mais La Hunaudaye essaie en même temps de fournir de l'aide à tous les points d'appui royaux de haute Bretagne, même si les sommes en jeu

¹³⁶ *Discours véritable*, *op. cit.*, p. 6.

¹³⁷ GRIGNART, *op. cit.*, p. 67-68. voir supra, note 124.

¹³⁸ MONTMARTIN par exemple évoque ses hésitations et le décrit comme «flottant sur divers desseins», «lent et long en tous ses desseins» : *op. cit.*, p. 279, 280, 281...

¹³⁹ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 21 souligne que la déroute de Châteaugiron porte à Rennes la désolation, «qui ne fut pas moindre aux habitans de Vitré estroitement assiégés, lorsque les assiégeants leur crièrent du dehors ce qui venoit d'arriver».

¹⁴⁰ AMR, liasse 1013, compte de la recette générale 1589-1590 (coté par erreur 1595), non folioté.

sont limitées. De l'argent est ainsi affecté au financement de poudre et de munitions pour les châteaux de Montauban (qui vient d'être repris), Comper (pour l'investir) et Blain. La garnison de Châteaugiron, outre le paiement de soldes, reçoit de la poudre, tout comme les 300 soldats qui sont alors dans Ploërmel. On devine là aussi une volonté d'alimenter un réseau de points d'appui qui desserre l'étau autour de Rennes et assure des communications vers l'ouest de la province.

Renforts et aides extérieures

Pour l'heure, la basse Bretagne reste très largement à l'écart des affrontements, ce qui n'empêche pas l'engagement individuel de certains bas Bretons dans la lutte. Par ailleurs les effectifs impliqués dans le siège de Vitré ne se limitent pas aux forces initialement disponibles en haute Bretagne. Dès les premiers jours, les opérations ont dépassé le terrain strictement local, même si la mobilisation militaire de la ville et de ses campagnes proches est sans doute assez exceptionnelle dans son ampleur et sa durée. La prise en main du siège – et de l'organisation des secours – par des acteurs extérieurs au pays de Vitré, est donc presque immédiate, ce qui est logique au vu des enjeux. Les forces locales devenues auxiliaires retrouvent, dans le camp ligueur, une large autonomie d'action après le départ des troupes de Mercœur le 14 août. On peut se demander si leur engagement demeure toujours de même nature : d'abord mobilisés pour défendre localement l'ordre, et un ordre catholique traditionnel, les «méchants païsans des environs de Vitré», comme les qualifie Montmartin, ne finissent-ils pas par se reconnaître dans un «parti», celui de la Ligue et de Mercœur, parti auquel ils sont assignés par le discours même qui est tenu sur eux dans le camp royal ? La question est d'importance mais elle dépasse le propos de cet article. Quoi qu'il en soit, cela n'empêche sans doute pas les horizons *militaires* des gens des «communes» de demeurer assez étroitement localisés, contrairement à ceux de Mercœur ou de La Hunaudaye.

Ces derniers étoffent leurs forces grâce à des soutiens venus de l'extérieur. Mercœur mobilise tout d'abord le noyau de ses troupes, gardes du corps, compagnie d'ordonnance et autres unités qui ont participé auparavant à ses campagnes poitevines. Il procède ensuite à la levée de nombreuses unités nouvelles¹⁴¹. Mais il peut aussi compter sur l'aide de Louis de la Moricière, sieur de Vicques, alors principal chef ligueur en basse Normandie. Il joue avec sa cavalerie un rôle actif dans la surprise de

¹⁴¹ A titre d'exemple, la compagnie de 50 hommes de guerre armés à la légère levée sous le sieur de la Villaison le 1^{er} avril : THOMAS-LACROIX, *op. cit.*, p. 47 ; la commission au sieur de la Chaize du 19 avril : *Preuves*, t. III, col. 1496-1497.

Soissons à Châteaugiron : Montmartin lui attribue même une impulsion décisive dans ce succès, face à un Mercœur pusillanime. Dans la première quinzaine de juillet, Vicques est toujours au siège de Vitré, et il est possible qu'il y reste jusqu'à la fin¹⁴². On s'étonne en revanche de l'absence quasi-totale de liaison avec les ligueurs du Maine et du nord de l'Anjou pendant le siège, à l'exception de la participation de quelques gentilshommes (et peut-être de la « commune ») de paroisses frontalières : les sources disponibles sont muettes sur tout contact avec Urbain de Laval, seigneur de Boisdauphin ou d'autres chefs ligueurs. Cette apparente coupure militaire entre les provinces interroge, alors même que les ligueurs tiennent Le Mans et Sablé, mais aussi, tout près de la Bretagne, Mayenne, Laval, Château-Gontier et Craon (voir carte 2), cette dernière place bientôt commandée par un fidèle de Mercœur¹⁴³.

Du côté des royaux, La Hunaudaye procède aussi localement à des levées¹⁴⁴. Mais cependant l'appui d'une armée de secours extérieure demeure primordial. Pour qu'elle soit opérationnelle dans la province, les délais cependant ne sont pas négligeables. Et pourtant les distances à parcourir ne paraissent pas considérables. Le seul axe utilisable, désormais vital, est celui qui va vers la Loire moyenne, où Henri III, et bientôt Henri de Navarre, résident. Pour l'heure, la route de Paris en effet n'offre guère d'intérêt pour espérer de l'aide. La reprise d'Angers par Jean d'Aumont le 31 mars est très précieuse pour les royaux. La ville en effet va servir de plaque tournante pour l'envoi des expéditions de secours. Charles de Bourbon, comte de Soissons, un prince de 23 ans qui, quoique cousin d'Henri de Navarre, n'est pas en excellents termes avec lui, est désigné en avril pour contrer Mercœur¹⁴⁵. Il arrive à Angers le 8 mai au soir et au cours du mois il y concentre ses forces : le marquis de Lavardin le rejoint ainsi le 21¹⁴⁶. Les troupes ne s'ébranlent vers la Bretagne qu'entre le 28 et

¹⁴² *Information*, p. 293.

¹⁴³ BOURQUIN, *op. cit.*, p. 180. Sur l'investissement de Boisdauphin seulement dans le Maine : *ibid.*, p. 182-183.

¹⁴⁴ *Preuves*, III, col. 1488-89 pour Jacques de Lesquen, sieur du Plessis-Tréhen ; MONIER, M.E., « Documents inédits sur le château de la Hunaudaye... durant la Ligue », *Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XCIII, 1965, p. 40-41 : levées du 26 mars et du 5 avril par F. Desnos, sieur des Fossez. François de Tourneraye, sieur de la Chêze, essaie de lever une compagnie suivant une commission du roi : il est surpris et capturé à Guichen par un parti ligueur : *Information*, p. 210-212. Le 6 février, Henri III avait convoqué les compagnies d'ordonnance, y compris celles de Bretagne (marquis de Coëtquen, barons du Pont et de Guémadeuc, comtes de Vertus et de Chemillé) : GOULART, *op. cit.*, t. III, p. 219. Mais en raison des événements elles sont sans doute au moins en partie restées en Bretagne.

¹⁴⁵ Une lettre d'Henri III du 1^{er} avril à Montbarot annonce la venue d'un prince du sang avec des troupes ; une autre, le 23, au marquis d'Espinay, mentionne explicitement Soissons : *Preuves*, *op. cit.*, t. III, col. 1491 et 1497-1498.

¹⁴⁶ LOUVET, *op. cit.*, p. 153-154.

le 30 mai : Soissons ne parvient donc aux portes de Rennes que le premier juin. Après sa capture, la double charge de mener l'armée en Bretagne et d'y commander revient à un autre Bourbon catholique : Henri, prince de Dombes, âgé de 16 ans, fils du duc de Montpensier et petit-fils du gouverneur de Bretagne auquel Mercœur avait succédé en 1582. Dombes reçoit ses provisions le 14 juin, mais n'entrera à Rennes que le 13 août¹⁴⁷. Outre les questions d'intendance, c'est la spectaculaire évasion de Soissons à Nantes qui vient compliquer les choses. Parvenu à Angers le 25 juin, celui-ci entend bien en effet assurer «le gouvernement de la Bretagne et la conduite de l'armée du roy audit pais». Cela suscite une «grande division», qui provoque l'inquiétude jusqu'à Vitré à cause des retards qu'elle entraîne¹⁴⁸. Henri III tranche en confirmant Dombes dans sa charge. Soissons, courroucé, finit par quitter Angers le 24 juillet et Dombes y entre 4 jours plus tard, accompagné de 400 chevaux. Il prend la direction de la Bretagne le 8 août¹⁴⁹. Malgré ces difficultés, la constance dans l'effort d'aide manifeste l'intérêt stratégique porté à la province, et plus directement l'enjeu que constitue le siège de Vitré.

L'itinéraire Angers-Rennes n'est pas des meilleurs : de mauvaises routes, pas d'axe fluvial d'accompagnement au-delà du Lion d'Angers, au confluent de la Mayenne et de l'Oudon, ou au plus de Segré sur l'Oudon, et en outre des places ennemis jamais bien éloignées. Soissons s'avance à portée de l'ennemi seul, c'est-à-dire sans jonction avec La Hunaudaye, et sans son infanterie, ni son artillerie (restées en arrière à Segré, semble-t-il) et en subit les conséquences le 1^{er} juin. Certaines de ses troupes, on le sait, parviennent cependant à gagner Rennes : René de Grézille, sieur de La Tremblaye, qui avec Lavardin sera un des chefs de l'expédition de Vitré le 9, «étant logé au bourg de Nouvoitou avec sa compagnie, se sauva sans perte»¹⁵⁰. Mais parmi les autres, beaucoup ont perdu leur équipement, ce qui entraîne de lourdes dépenses d'achats de chevaux de remonte et d'armes dans les jours qui suivent à Rennes¹⁵¹.

Les leçons de l'échec de Châteaugiron sont tirées lors de la venue de Dombes et des précautions sont prises. L'itinéraire semble contourner plus largement Vitré où sont concentrées les troupes de Mercœur. Soissons avait traversé Segré et Pouancé avant d'arriver à Châteaugiron. Dombes pour sa part passe près de Châteaubriant (peut-être à l'ouest de la place) et

¹⁴⁷ *Preuves, op. cit.*, t. III, 1499-1501.

¹⁴⁸ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 25.

¹⁴⁹ LOUVET, *op. cit.*, p. 155-157.

¹⁵⁰ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 20.

¹⁵¹ ADIV, C 3742, comptes de l'extraordinaire des guerres, pour un total, partiel à coup sûr, de 1 252 écus. Le parlement de Rennes mobiliserait pour ce rééquipement de l'argent prélevé «sur le fond des amendes» : PIRÉ, *op. cit.*, p. 26.

gagne Bain, à 30 km au sud de Rennes. Cavalerie, infanterie et artillerie – Dombes a quitté Angers avec trois canons – marchent de conserve et entrent ensemble à Rennes, ce qui explique qu'il lui faille cinq jours, et non un à deux jours comme Soissons, pour passer d'une ville à l'autre. En outre, une importante cavalerie bretonne, sous le commandement de Lavardin, selon Montmartin et Grignart, accompagne l'armée de Dombes¹⁵². Selon Jean Louvet, 700 cavaliers bretons sont venus en Anjou dès le début juillet pour le service du roi et ils opèrent dans le secteur de Brissac. Ils repassent par Angers entre le 2 et le 4 août et remontent à Rennes avec Dombes¹⁵³. Enfin La Hunaudaye en personne se rendrait, selon La Mériaux, au devant du prince quand celui-ci atteint Bain.

D'où proviennent les armées de secours qui se sont successivement concentrées à Angers ? Une partie au moins des troupes de Soissons reviendrait, suivant Aubigné, d'opérations en basse Normandie : le comte réunit, à côté d'unités nouvellement levées, «la plupart de ceux qui avoyent desfait les Gautiers», ces paysans normands révoltés¹⁵⁴. Dombes pour sa part remonte avec des troupes d'une campagne en Poitou et en Marche ; il leur adjoint une partie des hommes de Soissons, sans doute l'infanterie laissée en arrière, et aussi des soldats qui ont été dispersés à Châteaugiron et dont certains seraient revenus vers l'Anjou¹⁵⁵. En fin de compte, cette course contre la montre mobilise des forces venant d'un grand Ouest, mais pour des capacités globales qui demeurent limitées. Après la fusion entre les forces de La Hunaudaye et celles de Dombes, Montmartin estime à l'automne que le prince a sous ses ordres 700 cavaliers et 3 000 hommes de pied et il attribue alors à Merceur des effectifs du même ordre¹⁵⁶. Et c'est avec deux petites pièces d'artillerie seulement que Dombes vient «faire quelque escarmouche» à Fougères vers le 20 août.

Conclusion

On mesure combien la levée du siège de Vitré, première victoire de fidèles d'Henri IV, dirigés par un prince Bourbon – mais choisi par Henri III, et catholique –, met en œuvre des effectifs assez réduits. Il ne faut cependant pas se méprendre sur ces chiffres car les opérations – et

¹⁵² MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 283, parle de 400 cavaliers sans les arquebusiers à cheval.

¹⁵³ LOUVET, *op. cit.*, p. 157-158.

¹⁵⁴ AUBIGNÉ, *op. cit.*, t. VIII, p. 53. Sur la victoire du duc de Montpensier sur eux fin avril : CARROLL, *op. cit.*, p. 226-227.

¹⁵⁵ *Id.*, *ibid.*, p. 54-55. LOUVET, *op. cit.*, p. 155 évoque des troupes de Soissons restées ou revenues en Anjou et mentionne en particulier le régiment d'Argenteuil, une unité d'infanterie.

¹⁵⁶ MONTMARTIN, *op. cit.*, p. 283.

leurs prolongements jusqu'à la fin de 1589 – témoignent de l'ampleur de la militarisation dans le pays de Vitré et plus largement en Bretagne : on n'y a rien connu d'équivalent au moins depuis les guerres des années 1487-1491. Et si l'on prend en compte ceux qui s'impliquent dans la défense, au-delà du maniement direct des armes, le phénomène est accru d'autant. Les incitations générales à l'engagement, venues du roi comme du gouverneur de la province, se sont combinées avec les logiques locales pour lui donner toute son ampleur et impliquer largement nobles comme roturiers – y compris des membres du clergé – dans les opérations militaires de cette guerre civile.

La détermination que manifestent les deux camps en gestation n'est pas sans lien avec des engagements religieux et politiques, d'ailleurs bien difficiles à dissocier. Mais on aurait tort de négliger le rôle d'une mobilisation destinée à permettre un retour à l'ordre, même si celle-ci contribue à son tour à l'aggravation de la situation. La participation des populations locales à la défense, même inégale ou restreinte, demeure en effet encore, à la fin du 16^e siècle, une forme normale et légitime de fonctionnement socio-politique. Mercœur pour sa part insiste sur la continuité de son action dans la guerre anti-huguenote en cours depuis 1585 : elle réactive autour de Vitré des pratiques héritées et fondées sur une légitimité forte, malgré les contre-feux de l'autre camp, roi en tête. Sur un autre plan, on mesure mal, dans ces engagements, les effets de tensions sociales (dans Vitré, entre ville et campagne, entre clans nobiliaires...), car la société du temps en haute Bretagne demeure encore mal connue. En outre, une fois la crise ouverte, il faut faire la part des incitations matérielles, avec les profits de l'engagement (servir pour cinq écus par mois¹⁵⁷, ce n'est pas «faire son devoir» dans sa milice paroissiale) ou du pillage (possible tout près de chez soi, et intéressant dans une contrée riche et jusque là épargnée). Tout cet ensemble de motivations contribue à des degrés divers à une structuration en deux camps, phénomène qui prend sens dans l'action, et dont les répercussions sont immédiates (on condamne pour trahison de «la patrie»¹⁵⁸) et peut-être durables¹⁵⁹. Pierre-Jean Souriac constate : «Il est fascinant de voir comment la guerre civile devint elle-même un moyen de différenciation partisane»¹⁶⁰. A Vitré même et dans ses environs, les condi-

¹⁵⁷ *Information*, p. 151.

¹⁵⁸ PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 42 : le 28 avril est pendu sous les murs de Vitré «un des souldars de Krefour, pour avoir été traite a la patrie» ; le 1^{er} mai, c'est le tour du «cappitaine Carefours» lui-même, «ataint et convaincu de traison» : on n'en sait pas plus sur cet épisode.

¹⁵⁹ C'est tout l'enjeu, sur le plan politique, de l'article de LAGRÉE, Michel, cité note 52.

¹⁶⁰ SOURIAU, Pierre-Jean, «Affrontements religieux, révoltes et guerres civiles. Formes et moyens d'une société divisée (XVI^e-XVII^e siècles)», *Les affrontements religieux en Europe (1500-1650)*, Association des historiens modernistes des universités françaises, volume 33, 2009, p. 105.

tions initiales de la crise ont imposé le choix d'un camp d'une façon qui a beaucoup à voir avec une prise de parti. A Châteaugiron, à la mi-juillet 1589, s'affrontent ainsi des milliers de paysans, les uns issus de «plusieurs paroisses liguées», les autres «se disant estre pour le Roy»¹⁶¹...

L'échec des Ligueurs devant Vitré est définitif : malgré plusieurs tentatives ultérieures de surprise en 1590 et 1591, dont certaines reposent sur des trahisons, la ville ne tombera pas entre leurs mains¹⁶². Mais Vitré n'est pas la clef de la province : même si son rôle est important, l'enjeu crucial, au milieu de 1589, est en fait Rennes. Si les armées de secours viennent faire lever le siège de Vitré, n'est-ce pas avant tout pour desserrer l'étau autour de Rennes, comme La Hunaudaye tentait de le faire en mai avec ses modestes moyens en maintenant partout où il le pouvait une présence militaire ? La véritable priorité des deux camps est bien Rennes. On mesure au passage la situation délicate des royaux de l'expédition du 9 juin, dont les chefs, «craignant alors beaucoup plus pour Rennes que pour Vitré» – et c'est un Vitréen qui l'écrit –, organisent le retour immédiat de Lavardin et de ses troupes vers la grande cité¹⁶³. Mais alors, pourquoi Mercœur ne vient-il pas mettre plutôt le siège devant Rennes ? C'est qu'il n'en a visiblement pas les moyens militaires : les châteaux de Blain ou de Josselin sont déjà des enjeux majeurs¹⁶⁴. La ville de Vitré en est un plus gros encore et elle témoigne à son tour de la capacité de résistance de fortifications considérées comme dépassées. Finalement il n'est pas question pour Mercœur de s'attaquer sérieusement à Rennes, et cela de façon durable. Même en 1592, après la grande victoire de Craon et avec le soutien des troupes espagnoles, il peut s'emparer de Châteaugiron puis de Malestroit, mais ne tente même pas d'investir Rennes...

Pour faire basculer la ville, où des sympathies ligueuses demeurent, il compte au long des années de guerre sur les effets, distincts ou combinés, d'un soulèvement interne, d'une attaque surprise liée à un complot, ou d'un événement extérieur exceptionnel : tout ceci entretient dans Rennes la crainte de la trahison et la hantise d'un assaut. L'été 1589 offre en la

¹⁶¹ Duval dans BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 110.

¹⁶² PARIS-JALLOBERT, *op. cit.*, p. 44 (avril 1590) : PICHART, *Preuves, op. cit.*, col. 1717 (août 1590) ; AUBIGNÉ, *op. cit.*, t. VII, p. 298-299... On note que la ville entretient immédiatement le souvenir des événements de 1589 et particulièrement du bombardement de juin, avec la plaque évoquant le siège et la brèche ainsi qu'avec l'inscription en 1596 sur la cloche refondue, toutes deux mentionnées plus haut (notes 85 et 87). La dimension commémorative est donc évidente, au service de la mémoire du parti qui sera finalement vainqueur.

¹⁶³ BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 22.

¹⁶⁴ PIRÉ, *op. cit.*, p. 16-17 souligne d'ailleurs, dans le cas de Josselin, l'incapacité de «s'en rendre maître a force ouverte, la seule grosse tour servant de donjon, bastie par le connétable de Clisson, l'une des plus belles de France, estant [à elle] seule capable d'une très longue résistance» : il faut donc attendre que la place se rende au bout de quatre mois.

matière une conjoncture intéressante : après le désarroi lié début juin à la capture de Soissons à Châteaugiron, au début de juillet, se produit une attaque de Mercœur contre un faubourg rennais destinée à susciter une sortie des royaux, censée permettre un soulèvement intérieur. Enfin, en août, l'angoisse et l'incertitude de l'avenir ressurgissent à l'annonce de l'assassinat d'Henri III¹⁶⁵. Mais ici encore les espoirs de Mercœur sont réduits à néant : c'est paradoxalement dans les jours même où la nouvelle de l'avènement du huguenot Henri de Navarre se répand en haute Bretagne qu'il doit non seulement renoncer à voir Rennes lui revenir, mais aussi lever le siège de Vitré. Même un siège de cette ampleur s'avère en définitive trop ambitieux pour lui. Par delà les circonstances locales, cet échec témoigne des moyens militaires limités dont dispose Mercœur : artillerie réduite, logistique lente, faibles effectifs d'infanterie d'assaut et même, plus largement, nombre global d'assiégeants opérationnels insuffisant. Il est peut-être aussi révélateur des médiocres capacités du duc en tant que capitaine... L'active militarisation et l'engagement d'une part non négligeable de la population ne parviennent pas à compenser ces faiblesses : les efforts accomplis sont-ils d'ailleurs militairement adaptés aux circonstances ? Il est vrai que, dans l'autre camp, les moyens demeurent eux aussi limités : jamais les royaux bretons n'auront de leur côté la capacité de menacer Nantes, place forte de Mercœur. La difficulté majeure que représente le siège des grandes villes vaut en fait pour tout le royaume au cours des guerres de Religion¹⁶⁶. Pendant la Ligue, Henri IV lui-même ne parvient à terminer victorieusement ni le siège de Rouen, ni celui de Paris.

Le siège de Vitré marque donc une étape importante dans l'histoire des engagements militaires de la société bretonne, dans une logique de guerre civile : à ce titre, il constitue un épisode décisif, marqué par des conditions initiales assez spécifiques et des prolongements originaux à travers la « guerre des communes ». Il s'inscrit dans des enjeux spatiaux divers, qui montrent combien les acteurs de cette guerre civile, désormais englués dans une conflictualité durable, ne l'envisagent pas, sur le plan stratégique, de la même façon. Mais il inaugure aussi une période durable de blocage militaire interne dans la province, les deux camps s'y avérant incapables, au vu de leurs faibles moyens, de parvenir localement à une victoire. La situation sera encore compliquée par l'intervention de troupes étrangères, espagnoles et anglaises. La décision militaire ne peut en fait

¹⁶⁵ Sur ce dossier qui voit l'implication centrale du sénéchal de Fougères, puis son procès et son exécution à Rennes : HAMON, Philippe, « Chronique d'une mort annoncée : l'affaire Jean Meneust et les débuts de la Ligue en Bretagne », dans *Les Ligues catholiques et leurs alliés dans la France des guerres de Religion (vers 1576-1598)*. *Historiographie et méthodes d'analyse*, colloque sous la dir. de S. Brunet et J.J. Ruiz Ibanez, Montpellier, avril 2008, à paraître.

¹⁶⁶ SOURIAU, *Une société dans la guerre civile*, op. cit., t. II, p. 705-706.

surgir que de l'intervention du roi et de son armée. Elle est envisagée, sans suite, dès mars 1589 par un Henri III sans doute exaspéré par l'évolution de son beau-frère Mercœur et soucieux de protéger ses arrières en val de Loire : la reprise d'Angers, le 31 mars, s'inscrit dans cette perspective. Elle est amorcée à la fin de 1589 par Henri IV, mais celui-ci, après avoir largement repris le contrôle du Maine, rebrousse chemin à Laval. Il faudra en fait attendre le printemps 1598 pour que la Bretagne redevienne enfin une priorité militaire monarchique : le roi et son armée font alors mouvement vers Nantes, ce qui entraîne la soumission de Mercœur avant même toute confrontation directe, que ce soit en rase campagne ou dans le cadre d'un siège.

Philippe HAMON

Université Rennes 2, CERHIO (CNRS, UMR 6258)

RÉSUMÉ

Les opérations militaires des guerres de la Ligue demeurent assez mal étudiées en Bretagne. Le siège de Vitré, d'une longueur inhabituelle (près de cinq mois, du 22 mars au 14 août 1589), en marque les débuts. Il met aux prises les fidèles des rois Henri III puis Henri IV, et ceux qui suivent le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, dans sa dissidence ligueuse. A Vitré, des protestants et des catholiques «royaux» sont assiégés par des troupes de Mercœur, renforcées par une active participation de populations locales, issues à la fois de la ville, de ses faubourgs et des campagnes environnantes. La documentation, relativement abondante, nous permet de cerner assez bien les forces en présence et les opérations successives. L'échec d'une première tentative de déblocage début juin est suivi par l'envoi aux assiégés de renforts venus de Rennes. L'inefficacité des bombardements et des assauts dans les semaines qui suivent témoigne des capacités de résistance de la ville, aux fortifications pourtant anciennes, mais sans doute aussi de la faiblesse des moyens des assaillants. L'arrivée d'une armée de secours à Rennes le 13 août conduit finalement Mercœur à lever le siège sur un échec. Les troupes royales doivent ensuite reprendre le contrôle des paroisses du pays de Vitré qui poursuivent leur résistance plusieurs mois dans des conditions mal connues. Le siège de Vitré, ville marquée par le calvinisme, a permis à Mercœur de se poser en continuateur de la politique royale suivie depuis 1585 contre les huguenots. Cependant l'offensive du duc inaugure une vraie rupture, à la fois politique et militaire. Les opérations qu'il conduit dans la province, de Vitré à Josselin, constituent en effet une étape décisive de l'entrée de la Bretagne dans la guerre civile. Elles poussent de nombreux Bretons à s'engager dans l'un des deux camps, pour un long conflit, jamais décisif militairement et auquel seule la venue du roi, en 1598, parviendra à mettre un terme.